RAPPORT FINANCIER 2021

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir des donations, legs et assurances-vie
SIRET : 318 990892 00065 – APE : 94 99Z

14/16 Boulevard de Douaumont – CS 80060 – 75854 PARIS CEDEX 17
Tél. +33 (0)1 70 84 70 70 – Fax +33 (0)1 70 84 70 71 – www.actioncontrelafaim.org

ACTION CONTRE LA FAIM

DON en CONFIANCE comitecharte.org

SOMMAIRE

Rapport du Trésorier 2021 3

Comptes annuels 2021 9

- Bilan 2021 10
- Comptes de résultat 2020 - 2021 13
- Annexe aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 16
  - Présentation Action contre la Faim 17
  - Principes comptables généraux 17
  - Faits marquants de l'exercice 18
  - Evènements postérieurs à la clôture 19
  - Notes sur le bilan 20
- Compte de Résultat par Origine et Destination et Compte d'Emploi annuel des Ressources 2021 47

RAPPORT DU TRÉSORIER 2021

EMPLOIS

Suite à plusieurs années de forte croissance, les missions sociales (244M€) ont baissé d'environ 9% en 2021, principalement en raison de la réduction des dépenses opérationnelles (200M€ vs. 225M€ en 2020). Cette baisse s'explique d'une part, par des enjeux sécuritaires et d'accès notamment au Nigeria, au Yémen et au Myanmar et d'autre part, par la diminution des financements institutionnels (de 238M€ en 2020 à 211M€ en 2021 soit une baisse de 11%) essentiellement en Asie et au Moyen-Orient. Ainsi, les fonds bailleurs disponibles ont fortement baissé au Bangladesh auprès des réfugiés Rohyingas ou en Jordanie pour des projets humanitaires dans le cadre de la crise syrienne.

Le soutien au réseau ACFIN est en décroissance par rapport à 2020, car le partage des frais de gestion lié à l'échange de pays entre ACF France et ACF États-Unis est terminé.

Les frais de recherche de fonds sont quant à eux en hausse de 16% du fait des investissements - principalement pour le développement de la collecte en porte à porte pour augmenter les dons par prélèvement automatique et investissement sur le digital - et de la reprise des activités de collecte en baisse en 2020 en raison de la crise sanitaire.

Enfin, les frais de fonctionnement sont eux aussi en baisse de 2,9% en particulier du fait de la baisse des charges financières.

RESSOURCES

La baisse des ressources s'explique par la baisse des financements institutionnels dans certaines zones d'interventions mais également par nos difficultés d'accès et de mise en œuvre de nos activités sur d'autres zones.

Ainsi, la baisse des fonds institutionnels entre 2020 et 2021 (-27M€) est proche de la baisse de notre volume opérationnel sur la même période (-25M€). L'Union Européenne et les Etats membres de l'UE restent nos principaux financeurs, avec en particulier une hausse importante du gouvernement français, d'ECHO et du gouvernement suédois (dont 18,3M€ pour les membres du réseau ACFIN et 13,7M€ pour ACF-France).

Les fonds des gouvernements britannique et américain sont en légère baisse en volume, leur part de nos financements totaux restant cependant stables, ce qui est une bonne nouvelle pour le gouvernement britannique dont nous anticipions une baisse des financements suite aux restrictions budgétaires post-covid.

La plus forte baisse concerne les Nations Unies, qui ont fortement réduit leurs financements en particulier au Moyen-Orient, ainsi l'ensemble des financements UNICEF au Yémen se sont arrêtés (-4M€).

Après une très forte croissance entre 2019 et 2020, le gouvernement allemand a réduit ses engagements, en particulier en Afghanistan et au Moyen-Orient. Il est important de noter enfin la hausse du gouvernement canadien, avec la signature en 2021 de notre premier contrat avec GAC Développement.

Au global l'utilisation des fonds institutionnels diminue de 11% ; l'Union Européenne et les États membres de l'UE demeurant nos principaux financeurs.

En revanche, la collecte de fonds privés est en croissance de plus de 30% et atteint un niveau record de 53M€. Cela s'explique par la reprise, avec la fin des restrictions sanitaires, des évènements de collecte tels que le Challenge ou la Course contre la Faim, mais surtout par la collecte lors de l'évènement Z Event. Ce marathon de streaming caritatif qui réunit chaque année une cinquantaine de streamers en continu sur un week-end, a collecté plus de 10 millions d'euros pour Action contre la Faim du 28 au 31 octobre 2021. Un record !

Un fonds dédié Z Event a été créé et permet une parfaite traçabilité de l'utilisation des dons. Ces dons sont utilisés pour soutenir plusieurs de nos programmes qui ont des besoins de financement ou qui se trouvent dans des contextes difficiles comme des conflits ou des problèmes d'accès humanitaires. Les dons des particuliers nous permettent de sauver plus de vies, toucher plus de gens, avoir un meilleur impact et une meilleure efficacité. Ils garantissent également notre liberté d'action, qui ne dépend pas des bailleurs de fonds publics.

Vous trouverez sur notre site internet la présentation des projets financés grâce au Z Event et dans le rapport la liste détaillée des projets (cf. B1 de la partie *Compte de Résultat par Origine et Destination*).

RATIOS CROD

Les ratios ci-dessous sont hors dotations et reprises sur provisions et hors report et utilisation des fonds dédiés.

La part des emplois affectés aux missions sociales est à 90,2%. Le ratio de frais de recherche de fonds augmente à 5,9% et celui des frais de fonctionnement est à 3,9%.

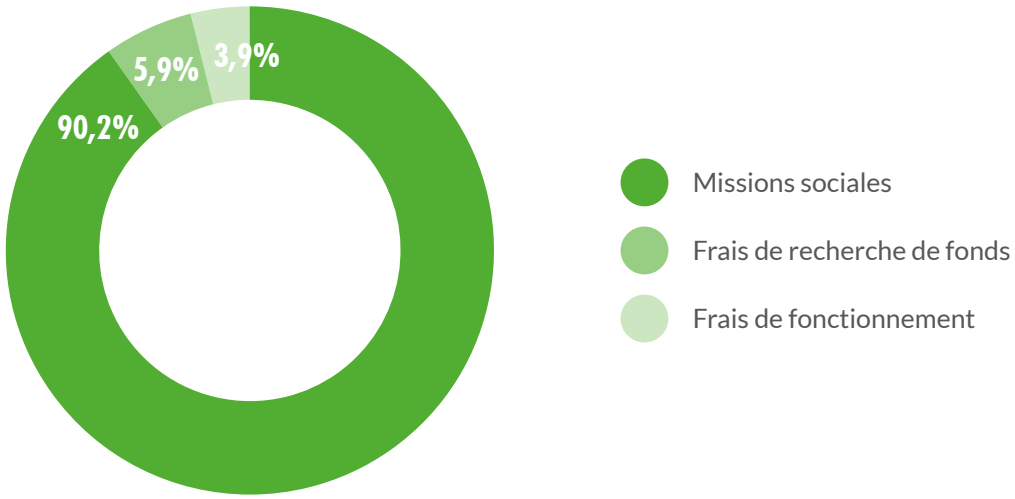

La part des ressources liées à la générosité du public passe à 19% de nos financements en 2021 en raison de de la reprise d'activités de collecte, de leurs bonnes performances mais surtout de l'organisation de l'évènement de collecte Z Event dont ACF a été le bénéficiaire.

A contrario, les volumes de fonds des bailleurs institutionnels, en corrélation avec l'activité opérationnelle sur nos missions ont diminué. Les fonds bailleurs représentent 76% de nos fonds en 2021.

La part de ressources non liées à la générosité du public reste stable à 4%.

Au global, la générosité du public est notre principale source de financement (53M€) suivie par l'Union Européenne (51M€) et le bailleur américain (50M€).

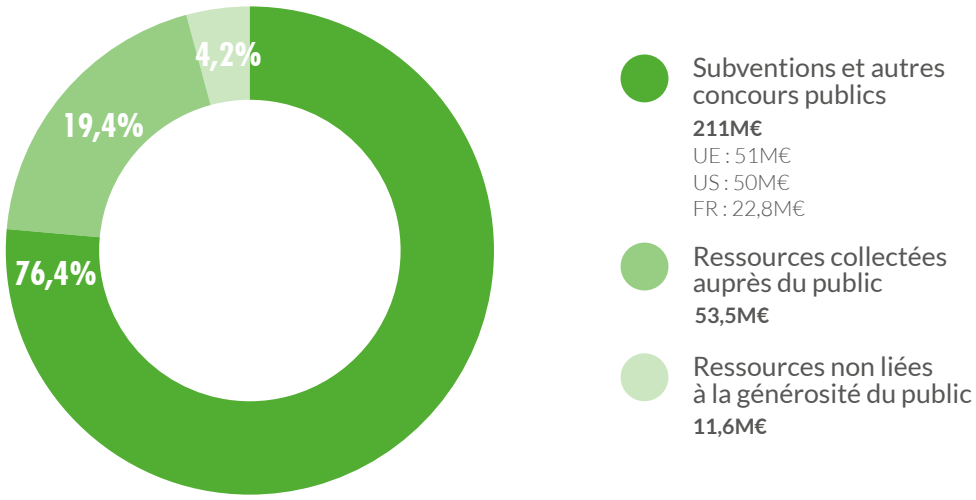

RÉSULTAT

Au budget initial 2021, la stratégie était déficitaire, en partie du fait de l'incertitude dans laquelle nous étions en sortie de l'année 2020 et la crise sanitaire encore présente.

Le résultat 2021 est excédentaire de 0,5 Millions d'euros s'expliquant principalement par la bonne performance de la collecte ainsi que la reprise de la provision importante passée sur le change en 2020 (ayant entraîné l'important déficit de l'an dernier).

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale du 25 juin 2022 de se prononcer sur la proposition d'affectation du résultat 2021 de 496 180€ dont 3 362 998€ de dépenses faites en réserves pour projets associatifs selon le tableau ci-dessous :

(en euros)	Au 31.12.2021 (avant affectation du résultat 2021)	Affectation du résultat 2021		Au 31.12.2021 (après affectation du résultat 2021)
		Diminution des fonds propres	Augmentation des fonds propres	
Fonds associatifs	**20 000 000**	**0**	**0**	**20 000 000**
Dont GP	8 508 142	4 122 828		4 385 314
Réserves pour projet associatif dont :	**11 992 882**	**3 362 998**	**3 859 178**	**12 489 062**
Recherche Appliquée	1 072 764	88 634	253 634	1 237 764
Dont GP	*964 721*	*88 634*	*0*	*876 087*
Programmes opérationnels	7 583 118	1 625 697	1 791 877	7 749 298
Dont GP	*3 626 720*	*1 625 697*	*0*	*2 001 023*
Développement international	824 000	770 126	770 126	824 000
Dont GP	*720 899*	*720 899*	*0*	*0*
Développement du Système d'Informations	2 513 000	878 541	1 043 541	2 678 000
Report à Nouveau	**0**			**0**
TOTAL	**31 992 882**	**3 362 998**	**3 859 178**	**32 489 062**
Résultat de l'exercice	**496 180**			**0**
TOTAL FONDS PROPRES	**32 489 062**			**32 489 062**

*GP : Générosité du public

Cette proposition d'affectation traduit les choix stratégiques suivants :

- Maintenir un niveau minimal de 20 Millions d'euros de fonds associatifs, en lien avec notre politique de réserves, afin de couvrir les risques éventuels (inéligibles bailleurs, baisse de la collecte, pertes de change etc.)
- Limiter la réserve développement international à la couverture des coûts des fonctions internationales pour une année, au prorata de la part d'ACF-France (54,31% en 2022)
- Poursuivre le soutien financier à la recherche, aux opérations et au développement des systèmes d'informations

CRÉATION D'UNE SCI ET ACHAT DU SIÈGE SOCIAL

Action contre la Faim loue actuellement son siège social situé porte de Clichy et occupe ces locaux depuis 2014. Action contre la Faim doit quitter le bâtiment fin novembre 2022.

Dans le cadre de la préparation de ce déménagement, le conseil d'administration d'Action contre la Faim a souhaité que l'association achète son futur siège social car cela nous permettra, en ayant un coût annuel équivalent à celui que nous payons actuellement en loyer à Clichy, d'être propriétaire. En effet, les charges pour Action contre la Faim associées à cet immeuble, déduites des revenus de location, seront équivalentes aux charges des locaux actuels.

Une société civile immobilière (SCI) a été créée en juin 2021 afin d'acheter cet immeuble de 4185m² dont une partie (980m² soit 2 étages sur 6) sera louée à des tiers. Le capital de la SCI est détenu par ACF France (399 999 parts d'une valeur de 10€) et par Pierre Micheletti (1 part d'une valeur de 10€), président de l'association, un second associé étant obligatoire pour la création de la SCI et Pierre Micheletti s'étant engagé à transférer sa part avant que la SCI ne soit bénéficiaire.

La vente a été signée le 12 juillet 2021 pour un immeuble situé au 102 rue de Paris à Montreuil (93).

La SCI Action contre la Faim finance l'acquisition de l'immeuble et les travaux associés (25,5 Millions d'euros) par un emprunt bancaire d'un montant de 21,5 Millions d'euros ainsi que par un apport en fonds propres par ACF France d'une valeur de 4 Millions d'euros. Cela signifie, comme pour un particulier lors de l'achat d'un bien à qui la banque peut demander un apport lors d'un emprunt, que nous avons financé environ 20% de la valeur de l'opération avec notre trésorerie.

PERSPECTIVES 2022

Le budget 2022 est un budget de continuité des priorités engagées en 2020 et 2021 et se poursuivant jusqu'à 2023 : renforcement de nos capacités d'action, amélioration et adaptation de nos modes de fonctionnement et sécurisation de nos moyens d'intervention.

Il est marqué par une croissance du volume opérationnel (+9M€ vs 2021), avec une baisse en Asie et au Moyen Orient, du fait de contextes bailleurs devenus moins favorables comme de difficultés structurelles de certaines missions, compensée par une hausse de nos activités en Afrique.

Les financements institutionnels augmentent tout comme les ressources privées disponibles après affectation, soutenues par un effort d'investissement régulier particulièrement sur les prélèvements automatiques et des bonnes performances sur les autres canaux.

L'effort principal porte sur la poursuite de la mise aux normes de nos outils de pilotage autant que de nos processus et de notre organisation du travail, sur les filières finances opérationnelles et RH, au siège comme sur le terrain. Ces priorités sont encore en 2022 au cœur des enjeux d'évolution de l'ONG tant il s'agit d'améliorer et de sécuriser notre capacité de piloter nos activités et en particulier de renforcer nos relations avec les bailleurs, qui sont en partie à l'origine de certaines demandes d'évolution.

Parallèlement, l'effort se porte sur l'amélioration de nos capacités de contrôle et de sécurisation de nos activités, comme de mise en place de politiques collectives (Fraude, PSEA[1], Safeguarding[2], Audit).

Le budget 2022 prévoit un résultat à l'équilibre (+0,5M€).

[1] PSEA : protection contre l'exploitation et les abus sexuels
[2] Safeguarding : pour Action contre la Faim, cela désigne l'ensemble des mesures mises en place pour protéger les personnes avec lesquelles nous entrons en contact par le biais de nos programmes, opérations, et auprès des communautés avec lesquelles nous travaillons ; protéger la santé, le bien-être et les droits de la personne et leur permettre de vivre à l'abri de tout préjudice, abus et négligence.

COMPTES ANNUELS 2021

BILAN 2021

BILAN ACTIF

(en euros)			31.12.2021		31.12.2020
	Note	Montant Brut	Amortissements & Dépréciations	Montant Net	Montant Net
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		2 139 034	1 110 289	1 028 745	666 104
Immobilisations incorporelles en cours		333 920	-	333 920	421 689
Immobilisations corporelles**					
Installations techniques		2 073 791	1 714 876	358 915	598 988
Matériel Siège **					217 207
Matériel Missions **					728 927
Matériel informatique & téléphonique		1 129 294	1 075 419	53 875	
Matériel de bureau		175 097	52 563	122 535	
Matériel video		99 302	97 349	1 952	
Mobilier		224 501	220 652	3 849	
Matériel technique pour la recherche		41 890	41 890	-	-
Matériel de transport		3 838 616	3 189 054	649 562	
Matériel radio et communication		1 471 693	1 138 930	332 763	
Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés		923 114	14 132	908 983	762 601
Immobilisations financières					
Prêts		3 846 731		3 846 731	4 265 673
Titres et participations		4 004 330	-	4 004 330	
Autres		525 857	-	525 857	519 250
TOTAL I.	**(1)**	**20 827 170**	**8 655 154**	**12 172 017**	**8 180 440**
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours	(2)	1 692 580	8 868	1 683 712	1 316 784
Créances					
Créances bailleurs	(3.1)	233 222 065	530 625	232 691 440	236 959 327
Créances reçues par legs ou donation (0)	(3.2)	1 289 897	-	1 289 897	1 452 630
Autres	(3.3)	14 466 897	-	14 466 897	17 408 148
Créances sur réseau international ACF	(3.4)	12 704 504		12 704 504	13 168 200
Valeurs mobilières de placement	(5)	4 317 337		4 317 337	4 317 337
Disponibilités	(6)	63 782 854	-	63 782 854	34 931 268
Charges constatées d'avance		1 795 315		1 795 315	1 707 886
TOTAL II.		**333 271 448**	**539 493**	**332 731 955**	**311 261 580**
Écart de conversion actif (III)	(7)	5 623 279		5 623 279	15 395 222
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		**359 721 898**	**9 194 647**	**350 527 252**	**334 837 243**

** En 2021, ACF a fait évoluer son plan comptable afin d'harmoniser le plan comptable utilisé au niveau du siège et le plan comptable utilisé au niveau du terrain. Il en résulte, en terme de présentation au bilan, un changement de présentation des immobilisations par nature et non plus par la distinction siège/terrain.

BILAN PASSIF

(en euros)	Note	31.12.2021	31.12.2020
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds associatifs sans droits de reprise		**20 000 000**	**24 592 505**
Fonds propres statutaires		1 500	1 500
Fonds propres complémentaires		19 998 500	24 591 005
Réserves pour projet associatif		**11 992 882**	**14 350 165**
Recherche appliquée		824 000	1 700 223
Programmes opérationnels		7 583 118	8 865 748
Développement international		1 072 764	1 137 301
Système d'information		2 513 000	2 646 893
Report à nouveau			**- 1 148 453**
Excédent / Déficit de l'exercice		**496 180**	**- 5 801 335**
TOTAL I.	**(8)**	**32 489 062**	**31 992 883**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations (0)	(9.1)	1 984 991	1 767 382
Fonds dédiés	(9.2)	14 432 607	5 232 629
TOTAL II.		**16 417 598**	**7 000 011**
PROVISIONS			
Provisions pour risques et charges		14 042 470	18 181 536
TOTAL III.	**(10)**	**14 042 470**	**18 181 536**
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			-
Dettes Bailleurs de fonds		17 856 642	-
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	(11.1)	15 828 836	16 442 911
Dettes des legs et donations (0)	(11.2)	269 130	333 608
Dettes fiscales & sociales	(11.3)	9 233 549	7 549 516
Autres dettes	(11.4)	2 372 360	1 475 571
Dettes sur réseau international ACF	(11.5)	4 347 548	13 438 847
Instruments financiers	(11.7)	190 350	
Produits constatés d'avance	(12)	228 874 171	233 746 878
TOTAL IV.		**278 972 584**	**272 987 330**
Écart de conversion passif (V)	**(13)**	**8 605 538**	**4 675 485**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		**350 527 252**	**334 837 244**

COMPTES DE RÉSULTAT 2020-2021

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice 2021 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2020 (selon ANC 2018-06)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	**8 734**	**9 450**
Ventes de biens et services		
Produits de tiers financeurs	**267 594 563**	**279 959 264**
Concours publics et subventions d'exploitation	211 141 560	238 467 950
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public	53 116 940	40 529 032
Dons manuels	45 806 276	35 136 807
Mécénats	5 376 407	2 817 987
Legs, donations et assurances-vie	1 934 256	2 574 238
Contributions financières	3 336 064	962 282
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	**20 781 426**	**18 387 805**
Utilisations des fonds dédiés	**3 175 858**	**4 209 809**
Autres produits	**17 605 568**	**14 177 996**
TOTAL I	**288 384 724**	**298 356 519**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	**112 187 593**	**115 860 096**
Variation de stock		
Autres achats et charges externes		
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	**4 653 046**	**3 695 136**
Salaires et traitements	**81 006 547**	**96 192 961**
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	**1 081 036**	**1 589 810**
Dotations aux provisions	**9 592 288**	**13 820 732**
Reports en fonds dédiés	**12 375 836**	**1 615 929**
Autres charges	**66 652 693**	**70 443 071**
Aides financières	62 664 943	68 088 246
Autres charges	3 987 751	2 354 825
TOTAL II	**287 549 040**	**303 217 734**
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	**835 683**	**- 4 861 215**

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice 2021 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2020 (selon ANC 2018-06)
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	**835 683**	**- 4 861 215**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	468	3 605
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	0	197 292
Différences positives de change	4 989 863	4 719 846
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total III	**4 990 331**	**4 920 743**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	339 185	1 000 000
Intérêts et charges assimilées	0	10 347
Différences négatives de change	4 843 111	4 979 308
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total IV	**5 182 296**	**5 989 655**
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**- 191 966**	**- 1 068 912**
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	**643 718**	**- 5 930 127**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	125 533	402 357
Sur opérations en capital	59 680	28 742
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0
Total V	**185 213**	**431 099**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	315 348	302 307
Sur opérations en capital	10 512	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Total VI	**325 860**	**302 307**
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**- 140 647**	**128 792**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	6 891	0
Total des produits (I + III + V)	**293 560 267**	**303 708 361**
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**293 064 087**	**309 509 696**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	496 180	- 5 801 335
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	3 557 728	5 845 937
Prestations en nature	1 181 557	880 512
Bénévolat	82 705	7 270
TOTAL	**4 821 990**	**6 733 718**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	4 589 382	5 845 937
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	232 609	880 512
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	0	7 270
TOTAL	**4 821 990**	**6 733 718**

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

PRÉSENTATION ACTION CONTRE LA FAIM

Créée en 1979, Action contre la Faim (ACF) est une organisation non gouvernementale de solidarité internationale (ONG) luttant contre la faim dans le monde. L'association loi 1901 a été fondée par un groupe de médecins et d'intellectuels français et a une vocation internationale.

La mission d'ACF est de sauver des vies en éliminant la faim par des actions concrètes dans les domaines suivants : la prévention, la détection et le traitement de la sous-nutrition ; en particulier pendant et après les situations d'urgence liées aux conflits et aux catastrophes naturelles.

Structurée en réseaux internationaux, Action contre la Faim intervient dans 22 pays et a un ancrage international dans 45 pays.

Reconnue d'utilité publique, la priorité d'Action contre la Faim est d'agir concrètement sur le terrain et de témoigner sur le sort des populations soutenues.

Depuis 2019, Action contre la Faim est membre d'Alliance Urgences, un collectif de 6 ONG dont l'objectif est de créer un élan de solidarité national autour des urgences humanitaires.

La réponse apportée à la lutte contre la faim s'articule autour de différents domaines d'expertises : Nutrition et Santé, sécurité alimentaire, Eau assainissement et hygiène, santé mentale genre et protection, Plaidoyer, gestion des risques et désastres, recherche.

Intervention	22 pays
Déploiement de l'aide humanitaire	13,5 millions de personnes
Zone d'activité	France et internationale
Salariés	4 391

PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels de l'exercice 2021 ont été établis et présentés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif et définies par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2018-06 du 5 décembre 2018 modifié par le règlement ANC n°2020-08 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Concernant les dispositions non couvertes par le Règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 les comptes annuels ont été établis conformément aux règles définies par le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié relatif au Plan Comptable Général.

Les règles d'établissement des comptes annuels respectent les principes comptables de :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices
- Prudence

Les principales règles et méthodes comptables retenues sont exposées au cours des différentes notes qui suivent sur les comptes annuels, se rapportant chacune à un poste spécifique du bilan et du compte de résultat. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Le bilan est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concernent les Opérations spécifiques qui suivent et présentées conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2018-06 du 5 décembre 2018 :

- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés
- Créances reçues par legs ou donations
- Fonds propres
- Fonds dédiés
- Fonds reportés
- Dettes des legs ou donations

Le Compte de Résultat par origine et destination et le compte d'emploi des ressources ont été établis conformément au Règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2018-06 du 5 décembre 2018 modifié.

Le compte de résultat est établi à partir des données issues de la comptabilité générale et conformément à l'article 511-2 du Plan Comptable Général. Sa présentation, en application de ces règles, permet une lecture en liste des charges et produits par nature.

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concernent les opérations spécifiques qui suivent :

- Présentation des produits d'exploitation (cotisations, produits de tiers financeurs)
- Reports et utilisation des fonds dédiés
- Contributions volontaires en nature et charges des contributions volontaires en nature

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Action contre la Faim France est intervenue dans 22 pays en 2021 et a déployé l'aide humanitaire nécessaire auprès de 13,5 millions de personnes.

Suite à plusieurs années de forte croissance, les missions sociales (244M€) ont baissé d'environ 9% en 2021, principalement en raison de la réduction des dépenses opérationnelles (200M€ vs. 225M€ en 2020). Cela s'explique en partie par des enjeux sécuritaires réduisant nos capacités d'intervention dans certains pays (Myanmar, Nigeria ou Yémen) mais aussi, et surtout, par une baisse des financements

bailleurs (de 238M€ en 2020 à 211M€ en 2021 soit une baisse de 11%). Cette baisse a principalement concerné le financement de nos programmes en Asie et au Moyen-Orient.

La collecte de fonds privés a atteint un niveau record cette année de 53M€ soit une augmentation de 31% en une année. Cela s'explique par la reprise des évènements de collecte tels que le Challenge ou la Course contre la Faim, mais surtout par la collecte lors de l'évènement Z Event. Le Z Event, ce marathon de streaming caritatif qui réunit chaque année une cinquantaine de streamers en continu sur un week-end, a collecté plus de 10 millions d'euros pour Action contre la Faim du 28 au 31 octobre 2021.

Le résultat 2021 est excédentaire de 0,5M€ s'expliquant principalement par la bonne performance de la collecte ainsi que la reprise de la provision importante passée sur le change en 2020.

Création d'une SCI et achat du siège social

Action contre la Faim loue actuellement son siège social situé porte de Clichy et occupe ces locaux depuis 2014. Action contre la Faim doit quitter le bâtiment fin novembre 2022.

Une société civile immobilière (SCI) a été créée en juin 2021 afin d'acheter cet immeuble de 4185m² dont une partie (980m² soit 2 étages sur 6) sera louée à des tiers. Le capital de la SCI est détenu par ACF France (399 999 parts d'une valeur de 10€) et par Pierre Micheletti (1 part d'une valeur de 10€), président de l'association.

La vente a été signée le 12 juillet 2021 pour un immeuble situé au 102 rue de Paris à Montreuil (93).

La SCI Action contre la Faim finance l'acquisition de l'immeuble et les travaux associés (25,5 Millions d'euros) par un emprunt bancaire d'un montant de 21,5 Millions d'euros ainsi que par un apport en fonds propres par ACF France d'une valeur de 4 Millions d'euros.

ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Crise Ukrainienne

Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, Action contre la Faim a démarré des opérations directement en Ukraine ainsi qu'en Pologne et en Roumanie. Plus de 10 millions de personnes ont fui les combats. Nous intervenons dans trois grandes zones : Ukraine de l'Est, Ukraine de l'Ouest et pays frontaliers (Roumanie/Pologne).

Des fonds importants pour répondre à la crise Ukrainienne ont d'ores et déjà été levés auprès des particuliers, en particulier au Royaume-Uni à travers le mécanisme du Disaster Emergency Committee (6M€ collectés) et 1M€ a été collecté auprès des donateurs individuels français. Des demandes de financement sont en cours auprès des bailleurs institutionnels.

À cela s'ajoutent des points d'attention importants sur nos autres pays d'intervention, ailleurs dans le monde, qui sont impactés indirectement par les conséquences de ce conflit. En effet, d'après l'Organisation

pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) jusqu'à 13,1 millions de personnes supplémentaires dans le monde pourraient se retrouver en situation de sous-nutrition. Les équipes d'Action contre la Faim sont donc extrêmement mobilisées afin de suivre l'impact de l'augmentation drastique des prix des denrées alimentaires sur la situation nutritionnelle et sur les populations que nous accompagnons.

Lancement de la sectorisation comptable

À partir du 1er janvier 2022, ACF mettra en œuvre la sectorisation comptable d'une partie de ces activités. Les principales activités sectorisées seront :

- Certaines opérations de produits partages
- Les manifestations sportives et challenges
- La mise à disposition de personnel ou de biens entre associations
- Les achats de biens ou services pour d'autres membres du réseau

Le budget 2022 prévoit que 1 à 2% des ressources ACF France seront lucratives l'année prochaine.

NOTES SUR LE BILAN

Remarque sur le périmètre

Action contre la Faim est membre d'un réseau international, ACF International. Les comptes présentés ici sont ceux d'ACF France. En effet, les différentes entités du réseau ACF International étant indépendantes les unes des autres, les comptes ne font pas l'objet d'une présentation combinée.

NOTE 1 : ACTIF IMMOBILISÉ

1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations de l'Association sont enregistrées et valorisées conformément aux normes édictées par le règlement sur les actifs.

Les immobilisations situées en France, au siège de l'Association, sont comptabilisées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du règlement CRC 2004-06, et sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité :

• Logiciels informatiques	3 ans
• Agencements & installations	5 à 9 ans
• Matériel informatique & téléphonique	3 ans
• Matériel informatique projets SI	7 ans
• Matériel de bureau	5 ans
• Matériel vidéo	5 ans
• Mobilier	5 à 10 ans

Les biens d'équipement (matériel de transport, de radio et de communication) situés sur les missions, acquis sur fonds propres et dont la valeur unitaire est supérieure à 2 K€, sont inscrits en immobilisations à leur coût d'acquisition.

Depuis 2008, la durée d'amortissement de ces équipements et véhicules a été alignée sur la durée de refacturation aux bailleurs :

- Matériel de transport 2 à 3 ans
- Matériel de télécommunication 1 à 2 ans
- Matériel informatique et vidéo 1 an
- Autres gros équipements programme 1 à 2 ans
- Autres équipements 1 à 2 ans

Pour tout autre équipement, non inclus dans cette liste, acquis sur fonds propres et dont la valeur est supérieure à 15 K€, la durée d'amortissement est déterminée en fonction de sa durée de vie économique. Les biens d'équipement situés sur les missions, dont l'achat est financé directement par les bailleurs de fonds, sont comptabilisés directement dans les comptes de charges des missions. Les méthodes de comptabilisation des immobilisations situées en France et sur les missions restent inchangées pour 2021.

La variation des immobilisations brutes depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en euros)	Total au 31.12.2020	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Total au 31.12.2021
Logiciels informatiques	1 536 277	602 756	-	-	2 139 034
Immobilisations en cours	421 689	141 128	228 897	-	333 921
Immobilisations incorporelles	**1 957 966**	**743 885**	**228 897**	**-**	**2 472 955**
Agencements & installations	2 073 791			-	2 073 791
Matériel informatique & téléphonique	1 332 870	123 542	211 390	115 727	1 129 294
Matériel de bureau	61 330		1 941	115 727	175 116
Matériel vidéo	99 302			-	99 302
Mobilier	224 501			-	224 501
Matériel technique pour la recherche	41 890			-	41 890
Matériel de transport	3 471 995	383 070	16 450	-	3 838 616
Matériel radio & communication	1 157 958	313 716			1 471 674
Matériel informatique	3 518		3 518		-
Immobilisations corporelles	**8 467 155**	**820 328**	**233 299**	**-**	**9 054 184**
TOTAL IMMOBILISATIONS	**10 425 121**	**1 564 213**	**462 196**	**-**	**11 527 139**

▶ ***Immobilisations incorporelles***

Au 31 décembre 2021, les immobilisations en cours se rapportent principalement :

- Aux dépenses engagées en 2021 dans le cadre des différents projets informatiques lancés par ACF France : nouvel outil RH TalentSoft (95K€) et évolution de l'outil financier sur le terrain Saga 8.1 (33K€)
- Aux dépenses engagées en 2019 dans le cadre du projet UNIFI et pour lesquelles la mise en service n'a pas encore eu lieu au 31.12.2021

L'augmentation des logiciels informatiques s'explique principalement :

- Par l'activation de dépenses engagées en 2020 dans le cadre des différents projets informatiques lancés par ACF France et mis en place en 2021 : fiches de temps et coûts partagés (Timesheets/ Shared costs), outil de gestion des temps et activités (GTA), nouvel SIRH (Nibélis) (+229K€)
- Par la poursuite de l'investissement en 2021 dans les différents outils informatiques d'ACF (+374K€), principalement :
  - Logiciel SIRH NIBELIS (+142K€)
  - Outil de gestion des temps et activités (GTA) (+71K€)
  - Projet UNIFI : ERP UBW et logiciel SAGA (+69K€)
  - Logiciel LOGISTIQUE LINK (+67K€)

▶ ***Immobilisations corporelles***

L'augmentation des immobilisations corporelles (+820K€) s'explique principalement par les achats de véhicules (+383K€) notamment en République Démocratique du Congo et sur les achats de matériel (+314K€) en République Centrafricaine.

Étant donné le contexte de déménagement prévu l'année prochaine, il y a eu peu d'investissements cette année sur les immobilisations du siège en dehors de l'augmentation de 124K€ sur du matériel informatique.

La diminution observée (-233K€) se rattache principalement à des mises au rebut de matériel acquis il y a plus de 5 ans et donc totalement amorti.

La variation des amortissements depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en euros)	Total au 31.12.2020	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Total au 31.12.2021
Logiciels informatiques	870 172	240 116	-	-	1 110 288
Amortissements sur Immobilisations incorporelles	**870 172**	**240 116**	**-**	**-**	**1 110 288**
Agencements & installations	1 474 803	240 073	-	-	1 714 876
Matériel informatique & téléphonique	1 137 028	142 088	208 399	4 702	1 075 419
Matériel de bureau	53 224	5 982	1 941	4 702	52 563
Matériel vidéo	93 228	4 121	-	-	97 349
Mobilier	217 316	3 336	-	-	220 652
Matériel technique pour la recherche	41 890	-	-	-	41 890
Matériel de transport	2 860 270	337 714	8 930	-	3 189 054
Matériel informatique	3 518	-	3 518	-	-
Maétriel Radio et télécommunication	1 040 758	98 172			1 138 930
Amortissements sur Immobilisations corporelles	**6 922 034**	**831 486**	**222 788**	**-**	**7 530 733**
TOTAL AMORTISSEMENTS	**7 792 206**	**1 071 602**	**222 788**	**-**	**8 641 020**

1.2 Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés

La variation des biens reçus par legs et destinés à être cédés se détaille de la manière suivante :

(en euros)	31.12.2020	Augmentation	Diminution	31.12.2021
Biens reçus par donation ou legs et destinés à être cédés	788 232	610 024	475 141	923 114
Dépréciations des biens destinés à être cédés	- 25 630	- 900	- 12 399	- 14 131
Valeur nette des biens destinés à être cédés	**762 602**	**609 124**	**462 742**	**908 983**

Depuis le 1er janvier 2020, les biens reçus par legs ou donation ont été enregistrés pour la première fois à l'actif du bilan conformément au nouveau règlement comptable.

Les biens et dettes reçus par legs ont été comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par le Conseil d'Administration ou à la date d'entrée en jouissance si celle-ci est postérieure, en l'absence de condition suspensive. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

Les biens reçus par legs et destinés à être cédés incluent l'ensemble des biens reçus par ACF hors :

- Espèces, actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM[3] et assimilés
- Biens destinés par le testateur ou le donateur à renforcer les fonds propres
- Biens destinés à être conservés en vertu d'une décision du Conseil d'Administration

Les biens destinés à être cédés ont été valorisés de la manière suivante :

- Biens acceptés par le Conseil d'Administration au cours de l'année 2021 : valeur en date d'acceptation du Conseil d'Administration

La valorisation des biens est faite à la valeur vénale (prix net vendeur). Ces biens ne sont pas amortis. En cas de perte de valeur, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé a été ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

À noter que les assurances-vie ne font pas l'objet d'une validation en Conseil d'Administration et sont donc comptabilisées en produit « *Assurances-vie* » à la date de réception des fonds.

En 2021, ACF a bénéficié de 17 nouveaux legs, constitués de 610K€ d'immobilisations. La diminution de 475K€ s'explique par l'apurement lié à la vente des immobilisations de 7 legs (6 acquis avant 2020, et 1 acquis en 2021).

1.3 Immobilisations financières

La variation des immobilisations financières se détaille de la manière suivante :

(en euros)	31.12.2020	Augmentation	Diminution	31.12.2021
Prêt ACF Canada	265 674			265 674
Prêts ACF Allemagne	3 094 711		418 942	2 675 769
Prêts ACF Italie	1 905 289		1 000 000	905 289
Total prêts réseau ACF	5 265 674	-	1 418 942	3 846 731
Titres SCI		3 999 990		3 999 990
Titres SCIC		4 340		4 340
Total titres et participations	-	4 004 330	-	4 004 330
Dépôts et Cautionnements	519 250	6 607		525 857
Total immobilisations financières	**5 784 924**	**6 607**	**1 418 942**	**8 376 919**
Dépréciation sur prêts	1 000 000		1 000 000	-
	1 000 000	-	1 000 000	-
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES NETTES	**4 784 924**	**6 607**	**2 418 942**	**8 376 919**

[3] OPCVM : organisme de placement collectif en valeurs mobilières

Prêts réseau ACFIN

▶ ***ACF Italie***

Suite à la conversion d'une partie du prêt accordé à ACF Italie en contribution financière à ses fonds propres à hauteur de 1M€, le prêt de 1,9M€ avait été déprécié en 2020 pour 1M€. Cette partie du prêt a donc été sortie des immobilisations financières d'ACF France en 2021.

Le prêt résiduel accordé à ACF Italie s'élève à 0,9M€ et sera remboursé à compter de 2025 conformément à l'avenant au contrat de prêt signé le 2 février 2021. Par ailleurs, ACF Italie s'est engagée via une promesse de don également signée le 2 février 2021 à nous verser 1M€ de don d'ici à 2025 pour compenser la conversion du prêt en apport aux fonds propres. 400 000€ de dons ont déjà été versés en 2021 et comptabilisés en « *Quote Part de Générosité du public* ».

▶ ***ACF Allemagne***

Le montant du prêt accordé s'élève à 3 095K€. En 2021, un amendement au contrat de prêt initial a été signé afin d'accélérer le remboursement du prêt via l'augmentation du montant dû sur la première échéance prévue en décembre 2021. Remboursement de 0,4M€ en 2021.

▶ ***ACF Canada***

Le montant des prêts accordés s'élève à 266K€. Les conventions de prêts prévoient les premières échéances de remboursement en 2024.

Titres et participations

En 2021, ACF France a pris des participations dans deux entités :

- La SCI ACF France créée dans le cadre de l'acquisition du siège social (cf. Faits marquants de l'exercice). ACF France a réalisé un apport en numéraire à hauteur de 4M€.
- La plateforme Coopérative Logistique Humanitaire (Humanitarian Logistics Cooperative (HLC), société créée en 2021 par 9 ONG afin de mutualiser les ressources liées à la gestion logistique. ACF France a réalisé un apport de 4 340 euros dans cette coopérative.

Tableau des titres et participations :

Numéro SIREN	Dénomination	Siège social	% détention	Parts sociales	Valeur comptable (€)	Capital Social	Résultat du dernier exercice clos
318 990 892	SCI Action contre la Faim	14/16 Blvd Douaumont 75017 Paris	100%	399 999	3 999 990	4 000 000	n/a*
En cours	Humanitarian Logistics Cooperative (HLC)	89 Rue de Paris 92110 Clichy	11%	334	3 340	30 060	n/a*

*À noter que le premier exercice clos pour la SCI et HLC ont été fixés au 31.12.2022, les données sur le résultat ne sont donc pas disponibles.

Les dépôts et cautionnements (526K€) se décomposent entre les cautionnements donnés sur le siège (263K€) et les missions (263K€).

NOTE 2 : STOCKS

Les stocks sont composés de matériels et fournitures destinés aux missions. Ils permettent de réduire les délais de réponse aux besoins d'approvisionnement des missions et d'augmenter ainsi l'efficacité d'ACF en cas d'urgence.

Les entrées en stocks sont évaluées au coût d'achat, frais accessoires éventuels inclus. Les stocks sont gérés, en cours d'année, selon la méthode de l'inventaire permanent. Les stocks consommés sont alors directement imputés aux charges des missions.

Depuis quelques années, des stocks sont directement positionnés dans plusieurs de nos pays d'intervention afin de réduire les délais d'approvisionnement de certains articles. Ces stocks sont réapprovisionnés ponctuellement en fonction d'une estimation des besoins sur des projets devant être signés les mois suivants. L'utilisation de ces stocks est croissante depuis ces 4 dernières années, ce qui explique l'augmentation du stock de 376K€, ainsi que du nombre de lieux de stockage. Les missions ayant connu l'augmentation de stock la plus significative en 2021 sont le Yémen, le Nigeria, et la République Démocratique du Congo. En parallèle, le stock positionné en France à Lyon a diminué.

À la clôture de l'exercice, il est pratiqué un inventaire physique des quantités présentes en stock dans les différents entrepôts.

Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de l'ancienneté des stocks et de leur éventuelle date de péremption pour les produits périssables.

NOTE 3 : CRÉANCES

3.1 Créances Bailleurs de fonds

Les créances bailleurs se détaillent de la manière suivante sur l'exercice 2021 :

(en euros)	31.12.2021	31.12.2020
Créances	233 222 065	237 489 952
Dépréciation sur créances bailleurs	- 530 625	- 530 625
TOTAL CRÉANCES BAILLEURS	**232 691 440**	**236 959 327**

Les créances bailleurs à plus d'1 an s'élèvent à 173,1 M€ au 31.12.2021 (117M€ au 31.12.2020).

Conformément au nouveau règlement ANC n°2018-06, les contrats de financement institutionnel qualifiables de « *subventions* » ainsi que les contributions financières ne présentant aucune clause suspensive sont comptabilisés au crédit d'un compte de produit en contrepartie du débit d'un compte de créance pour la totalité de leur montant à la date de leur notification, correspondant plus précisément à la date de signature du contrat.

Dans le cas de financements bailleurs ou contributions financières pluriannuels, la fraction de la subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice dans un compte « *Produits constatés d'avance* ».

En l'absence de jalons prescriptifs dans la convention de financement, les produits des subventions pluriannuelles sont constatés au compte de résultat au rythme des dépenses réellement engagées sur l'exercice et éligibles aux contrats de financement. En présence de jalons prescriptifs, les produits des subventions pluriannuelles sont constatés conformément à ces jalons et la part non consommée de l'exercice est comptabilisée en fonds dédiés.

La fraction de la subvention pluriannuelle rattachée à des jalons futurs est inscrite à la clôture de l'exercice dans un compte de « *Produits constatés d'avance* ».

Concernant les opérations en devises étrangères, les créances ont été comptabilisées :

- Au taux de change historique (taux du jour de la signature du contrat de financement) pour le montant global de la convention bailleur
- Au taux de change mensuel pour les réceptions de fonds

Les créances ont été converties au taux de clôture du 31.12.2021 et les écarts de conversion actif et passif ont été constatés.

3.2 Créances reçues par legs ou donations

Les créances reçues par legs et donations se détaillent de la manière suivante sur l'exercice 2021 :

(en euros)	31.12.2020	Augmentation	Diminution	31.12.2021
Créances reçues par legs	1 452 630	739 664	902 397	1 289 897

Depuis le 1er janvier 2020, les créances rattachées à des legs et donations sont comptabilisées au bilan de l'association. Les créances sont constituées des espèces, actifs bancaires, des actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés. L'apurement de ces créances se fait à la date de réception des fonds ou de transfert des titres.

En 2021, ACF a bénéficié de 17 nouveaux legs, constitués de 739K€ de créances diverses. La diminution de 902K€ s'explique principalement par l'apurement de créances qui concernent 22 legs (19 acquis avant 2020, et 3 acquis en 2021).

3.3 Autres créances

Le poste « *Autres créances* » se détaille de la manière suivante :

(en euros)	31.12.2021	31.12.2020
Fournisseurs débiteurs siège	261 866	112 012
Créances sociales et fiscales siège	101 765	55 865
Avances partenaires Terrain	10 499 248	14 320 298
Produits à recevoir collecte	2 547 747	2 725 921
Autres	1 056 271	194 052
TOTAL AUTRES CRÉANCES	**14 466 896**	**17 408 148**

Les autres créances diminuent de 2,9M€ en 2021.

Elles se rattachent principalement aux avances faites aux partenaires d'ACF dans le cadre de la mise en place de programmes humanitaires (10,4 M€) qui diminuent de 4,3M€, en ligne avec la diminution constatée sur les dépenses partenaires en 2021 (- 4,1M€).

Les baisses de dépenses partenaires constatées en 2021 se constatent principalement sur :

- La diminution des dépenses partenaires sur le Bangladesh (-10,9M€) avec la fin de deux importants programmes pour les réfugiés Rohyinga à Cox Bazar.
- La diminution des dépenses partenaires au Yémen (-5,7M€) avec la fin notamment du programme de réponse à la crise sanitaire Covid-19 mis en place en 2020 et terminé début 2021.

Les produits de collecte à recevoir s'élèvent à 2,3M€ (2,7M€ en 2020) .

La ligne « *Autres* » correspond majoritairement aux paiements réalisés par ACF France pour le compte de la SCI ACF et de la HLC dans lesquelles ACF France détient des participations et toutes deux créées en 2021. (0,9M€ vs 0 en 2020).

3.4 Créances sur le réseau international

Le poste « *Créances sur le réseau international ACF* » traduit la créance résultant des opérations économiques ou financières réalisées entre ACF et les autres entités du réseau international ACF : ACF États-Unis, ACF Royaume-Uni, ACF Espagne, ACF Canada, ACF Inde.

Ces opérations peuvent être de différentes natures :

- Refacturation par ACF France au coût d'achat de matériels et fournitures acquis via son service achats pour le compte d'une autre entité
- Refacturation croisée (y compris à la charge d'ACF France) au coût de revient de personnels expatriés sous contrat avec une entité du réseau et mis à disposition d'une autre entité pour ses missions
- Collecte de dons privés ou de subventions publiques pour des pays dont les opérations sont menées par un autre membre du réseau, moyennant un suivi particulier des opérations concernées
- Reversement de subventions de bailleurs de fonds reversées à ACF International pour la réalisation de contrats

- Collecte de dons privés ou de subventions publiques effectuées par les membres du réseau pour les missions sociales ACF France
- Donations d'ACF France à une autre entité du réseau afin de l'aider dans le développement de ses missions sociales. Celles-ci sont rapportées au résultat au fur et à mesure des dépenses effectuées.

À noter que ces comptes n'intègrent que les transactions entre ACF France et les différentes entités du réseau, les flux relatifs aux contrats bailleurs apparaissent dans le poste créances bailleurs.

La décomposition des « *Créances sur le réseau international ACF* » est la suivante :

(en euros)	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Créances sur ACF États-Unis	3 612 482	8 719 323	8 567 076
Créances sur ACF Royaume-Uni	331 953	295 314	189 850
Créances sur ACF Espagne	8 576 318	3 086 710	7 131 943
Créances sur ACF Canada	8 791	982 949	238 751
Créances sur ACF Inde	122 713	60 000	60 000
Autres créances réseau	52 248	23 905	43 876
TOTAL CRÉANCES SUR LE RÉSEAU ACF	**12 704 504**	**13 168 201**	**16 231 496**

Les créances sur réseau ACF diminuent de 0,5M€ en 2021.

On observe une diminution de la créance envers ACF États-Unis de 5,1M€ suite au paiement de sommes dues dans le cadre des transferts de management de pays conclus au cours de l'année 2020 et des années précédentes.

Cette diminution est compensée par l'augmentation de la créance vis-à-vis de ACF Espagne (+5,5M€).

La créance ACF États-Unis se rapporte :

- Aux flux relatifs aux échanges de pays avec ACF États-Unis à savoir le solde de la convention de successeur signée avec ACF États-Unis suite au transfert du Nigeria qui inclue :
  - Les frais administratifs (Overheads) reversés pour l'ensemble des pays transférés pour un total de 391K€ (3 158 K€ en 2020).

- Aux flux relatifs aux transactions courantes entre ACF France et ACF États-Unis à savoir :
  - Différence entre les sommes reversées par ACF France pour l'exécution des contrats bailleurs signés par ACF France et les dépenses effectivement engagées par ACF États-Unis à fin 2020 pour un montant total de 1 951 K€ (1 150K€ en 2020 soit une augmentation de + 0,8M€).
  - Aux refacturations de salaires, achats logistiques et projets ACFIN transverses.

La créance sur ACF Espagne (ACF-ES) se rapporte notamment :

- Au reversement par ACF Espagne de subventions pour couvrir l'exécution de contrats pour un montant total de 7 566 K€ (2 016 K€ en 2020) et notamment les programmes mis en place dans le cadre du contrat signé entre ACF France et le bailleur SIDA notamment pour le Soudan (3 955K€).
- Aux refacturations d'achats et de mise à disposition de personnel à hauteur de 1 010 K€ (1 070 K€ en 2020).

NOTE 4 : DÉPRÉCIATIONS ACTIF

Le tableau de synthèse des dépréciations se présente de la façon suivante :

(en euros)	Total au 31.12.2020	Dotations	Reprises		Total au 31.12.2021
			Provisions utilisées	Provisions non utilisées	
Dépôt et Cautionnements	-			-	-
Prêts	1 000 000		1 000 000		-
Stocks	-	8 868			8 868
Donations et legs destinés à être cédés	25 631	900	12 399		14 132
Créances bailleurs de fonds	530 625				530 625
TOTAL PROVISION POUR DÉPRÉCIATION	**1 556 255**	**9 768**	**1 012 399**	**-**	**553 625**
Dont dotations et reprises d'exploitations financières	556 255	9 768	12 399	-	553 625
exceptionnelles	1 000 000	-	1 000 000	-	-

La reprise de 1M€ se rapporte à la dépréciation du prêt ACF Italie qui a été sortie des immobilisations en 2021.

NOTE 5 : VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Le poste « *Valeurs mobilières de placement* » est composé de SICAV monétaires liquides et d'un contrat de capitalisation dont l'échéance correspond au portefeuille détenu en France. Ce portefeuille est comptabilisé au coût d'acquisition et valorisé suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Évolution des valeurs mobilières de placement au cours des trois derniers exercices :

(en euros)	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Valeurs mobilières de placement	4 317 337	4 317 337	4 314 272
	4 317 337	**4 317 337**	**4 314 272**

Au 31.12.2021, ce poste se décompose de la manière suivante :

- Placements à moyen terme (4 et 5 ans) : 4 M€
- SICAV monétaires en euros : 0,3 M€

NOTE 6 : DISPONIBILITÉS

Les disponibilités sont distinguées en deux postes :

- *Disponibilités « missions »*
- *Disponibilités « siège »*

La décomposition des disponibilités au cours des trois derniers exercices est la suivante :

(en euros)	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Comptes bancaires	14 858 818	13 450 573	14 704 027
Caisse	993 295	868 061	911 520
Disponibilités «missions»	**15 852 114**	**14 318 634**	**15 615 547**
Comptes bancaires	47 736 253	20 430 802	38 449 115
Caisse	194 487	181 831	159 407
Disponiblités «siège»	**47 930 740**	**20 612 633**	**38 608 522**

Les disponibilités « *missions* » sont composées des soldes des comptes bancaires et des caisses au 31.12.2021, détenus sur les missions. Elles passent de 14 319K K€ en 2020 à 15 853K€ en 2021 soit une augmentation de 1,5M€ expliquée par un contexte de croissance de l'activité opérationnelle en fin d'année.

Les disponibilités « *siège* » sont composées des soldes des comptes bancaires et des caisses détenues par le siège au 31.12.2021.

L'augmentation des disponibilités siège (+27,3M€) s'explique par :

- L'impact de l'augmentation de la collecte notamment lié au Z Event qui a rapporté plus de 10M€ en novembre 2021
- La mise en place depuis septembre 2021 de nouvelles conditions de règlement « *paiement en avance* » dans les nouveaux contrats signés avec le bailleur américain

Les disponibilités en devises fortes détenues en France ou à l'étranger (comptes bancaires et caisses) ont été valorisées au taux officiel au 31.12.2021.

Les disponibilités en devises locales détenues à l'étranger (comptes bancaires et caisses) ont été valorisées au taux officiel ou au taux local (TMP) dans les cas où le taux officiel était décorrélé des taux pratiqués localement.

NOTE 7 : ÉCART DE CONVERSION ACTIF

(en euros)	31.12.2021	31.12.2020
Écarts de coversion actif sur créances et dettes	5 390 745	15 395 222
Différences d'évaluation sur instruments financiers à terme	232 534	-
ÉCART DE CONVERSION ACTIF	**5 623 279**	**15 395 222**

La diminution des écarts de conversion actif se rapporte à la réévaluation des créances bailleurs. En 2020, les écarts cumulés de la hausse significative du volume des créances suite à la mise en place du nouveau règlement comptable, ainsi que de la dévaluation du dollar en fin d'année avaient entrainé la dévaluation des créances à hauteur de 14M€.

En 2021, afin de limiter l'exposition aux fluctuations des devises, ACF a fait évoluer sa stratégie de change et a mis en place des instruments de couverture à terme lui permettant de diminuer le risque de change rattaché à ses créances en devises ouvertes au 31.12.2021.

Les différences d'évaluation sur instruments financiers à terme correspondent à la réévaluation des instruments à terme ouverts au 31.12.2021 et ayant une date de maturité en 2022.

NOTE 8 : FONDS PROPRES

ACF dispose de deux types de réserves :

- Les Fonds Associatifs dont l'objet est d'assurer la pérennité de l'organisation en cas de difficulté soudaine de financement.
- Le Fond de Réserves pour Projet Associatif destiné à financer des projets opérationnels ou des programmes de recherche appliquée et à soutenir le développement du réseau ACF International ou l'évolution des systèmes d'information.

Pour rappel, l'Assemblée Générale du 26 juin 2021 a décidé d'affecter le résultat déficitaire 2020 de 5 801 335 € de la façon suivante :

(en euros)	Au 31.12.2020 (avant affectation du résultat 2020)	Dont Générosité du Public	Affectation du résultat 2020				Résultat 2021	Au 31.12.2021 (avant affectation du résultat 2021)	Dont Générosité du Public
			Augmentat°	Dont Générosité du Public	Diminut°	Dont Générosité du Public			
Fonds propres sans droit de reprise	24 592 505	10 244 609			4 592 505	1 736 467		20 000 000	8 508 142
Fonds propres	**24 592 505**	**10 244 609**	-	-	**4 592 505**	**1 736 467**	-	**20 000 000**	**8 508 142**
								-	
Réserves pour projet associatif	**14 350 165**	**9 114 127**	**2 168 269**		**4 525 552**	**3 801 787**		**11 992 882**	**5 312 340**
Recherche appliquée	1 137 301	1 029 258			64 537	64 537		1 072 764	964 721
Programmes opérationnels	8 865 748	6 384 646	1 475 296		2 757 926	2 757 926		7 583 118	3 626 720
Développement international	1 700 223	1 700 223	103 101		979 324	979 324		824 000	720 899
Système d'Information	2 646 893		589 872		723 765			2 513 000	
								-	
Report à Nouveau	**- 1 148 453**				**-1 148 453**			-	
								-	
Excédent / Déficit de l'exercice	**- 5 801 335**				**-5 801 335**		**496 180**	**496 180**	
TOTAL FONDS PROPRES	**31 992 882**	**19 358 736**	**2 168 269**	-	**2 168 269**	**5 538 254**	**496 180**	**32 489 062**	**13 820 482**

NOTE 9 : FONDS DÉDIÉS ET FONDS REPORTÉS

9.1 Fonds reportés

La variation des fonds reportés se détaille de la manière suivante :

(en euros)	31.12.2020	Augmentation	Diminution	31.12.2021
Fonds reportés	1 767 382	1 311 581	1 093 972	1 984 991

Depuis le 1er janvier 2020, les fonds reportés relatifs à la comptabilisation des legs et libéralités sont enregistrés au bilan d'ACF.

Les fonds reportés représentent l'actif net comptable futur qui sera réalisé au moment de la vente ou réalisation du bien reçu par legs ou donation. Ils sont estimés sur des informations portées à la connaissance d'ACF au moment de l'entrée au bilan du bien donné ou légué.

Les fonds reportés peuvent ensuite être ajustés, sur la base d'une nouvelle décision de gestion du Conseil d'Administration, en fonction des écarts constatés entre les décisions de gestion prises lors de la première comptabilisation au bilan et les revalorisations des actifs et passifs sur les exercices suivants, et ce, jusqu'à la réalisation effective du bien destiné à être cédé.

Les fonds sont dits « *reportés* » car le fait générateur du résultat comptable, à savoir la cession du bien, n'est pas intervenu au moment de la clôture.

L'augmentation des fonds reportés s'explique par l'acquisition de 17 nouveaux legs durant l'année écoulée.

En 2021, il a également été clôturé 18 legs (15 acquis avant 2020, et 3 acquis en 2021).

À noter que l'exhaustivité des fonds reportés 2021 est non affectée.

9.2 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2018-06 modifié.

Les ressources affectées non utilisées en fin d'exercice sont compensées par une charge de même montant dans le Compte d'Emplois des Ressources (poste « *Ressources restant à utiliser* ») et dans le Compte de Résultat (poste « *Engagements à réaliser sur ressources affectées* »). Ces ressources non utilisées sont alors inscrites au passif du bilan en « *fonds dédiés* ».

L'utilisation -durant l'exercice suivant- d'une partie de ces fonds génère un produit dans le Compte d'Emplois des Ressources (poste « *Report de ressources non encore utilisées* ») et dans le Compte de Résultat (poste « R*eport des ressources non utilisées des exercices antérieurs* ») pour le montant effectivement consommé au cours de l'exercice et donne lieu pour la même valeur à une diminution du poste « *fonds dédiés* » au passif du bilan.

Les fonds dédiés proviennent uniquement de la Générosité du Public.

▶ ***Affectation des Fonds dédiés***

Au cours de l'année 2021, le poste des fonds dédiés a évolué par de nouvelles affectations, d'une part, et par l'utilisation des fonds existants, d'autre part. Les nouvelles affectations proviennent de plusieurs origines :

- L'intégralité des dons affectés selon la décision des donateurs, par pays ou thématique notamment les fonds reçus dans le cadre du Z Event (voir point spécifique Z Event dans la partie « *Compte Emploi des Ressources* » ci-après).
- Les partenariats privés affectés, par pays, ou thématique (Eau et Assainissement, Logistique et COVID).

(en euros)	01.01.2021	Augmentation	Utilisation		Transfert	31.12.2021	
			sur affectation de l'année	sur collectes des exercices antérieurs		Montant total	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux dernières années
		Collecte	Dépenses	Dépenses			
FONDS DÉDIÉS ACF FRANCE							
Fonds dédiés **Afghanistan**	51 287	826 363	250 000	0		627 649	0
Fonds dédies **Banglasdesh**	26 693	40	0	0		26 733	26 733 0
Fonds dédiés **Burkina Faso**	50 079	180 776	205 777	18 961		6 117	0
Fonds dédiés **Birmanie**	89 764	0	0	0		89 764	89 764
Fonds dédiés **RCA**	350 916	3 845	0	83 615		270 787	0
Fonds dédiés **Côte d'Ivoire**	116 456	126 500	11 992	195 593		35 370	0
Fonds dédiés **Corne de l'Afrique**	196 796	0	0	196 796		0	0
Fonds dédiés **Djibouti**	39 231	0	0	0		39 231	39 231
Fonds dédiés **Indonésie**	0	300	0	0		300	0
Fonds dédiés **Inde**	19 257	124 118	59 738	1 815		81 823	0
Fonds dédiés **Irak**	82 246	0	0	53 316		28 930	0
Fonds dédiés **Cameroun**	165 616	100 000	103 210	162 406		1	0
Fonds dédiés **Libéria**	13 641	69 987	2 178	0		81 450	0
Fonds dédiés **Madagascar**	212 991	636 868	62 428	402 279		385 151	0
Fonds dédiés **Mongolie**	6 133	0	0	0		6 133	6 133
Fonds dédiés **Népal**	323 967	0	0	323 524		443	0
Fonds dédiés **Afrique de l'Ouest**	185 319	180	0	170 997		14 502	14 502
Fonds dédiés **Populations Oubliés Paris**	56 418	0	0	0		56 418	56 418
Fonds dédiés **Crise Sahel**	105 607	73 617	0	0		179 224	179 224
Fonds dédiés **Sierra Leone**	150 158	103 108	108 722	10 680		133 865	0
Fonds dédiés **Somalie**	65 546	0	0	65 461		85	85
Fonds dédiés **Tchad**	687 411	0	0	375 680		311 732	0
Fonds dédiés **Yémen**	339 893	140 513	127 851	249 842		102 713	0
Fonds dédiés **Jordanie**	67 451	0	27 498	9 404		30 550	0
Fonds dédiés **Programmes d'Urgence**	440 378	251 492	0	248 577		443 292	0
Fonds dédiés **Ukraine**	200	0	0	0		200	200
Fonds dédiés **Congo**	231 331	404 735	400 000	37 612		198 454	0
Fonds dédiés **Pakistan**	47 620	0	0	0		47 620	0
Fonds dédiés **Malawi**	10	0	0	0		10	10
Fonds dédiés **Mozambique**	2 928	500	0	0		3 428	3 428
Fonds dédiés **Afrique Australe**	1 200	0	0	0		1 200	1 200
Fonds dédiés **Nigeria**	37 338	115	0	0		37 453	37 453
Fonds dédiés **Covid**	71 964	22 937	22 937	71 964		0	0
Fonds dédiés **Logistique**	36 300	86 800	0	23 100		100 000	100 000
Fonds dédiés **Projets WASH**	170 231	4 260	0	20 928		153 564	153 564
Fonds dédiés **Mission France**	139 016	473 371	223 952	80 432		308 004	0
Fonds dédiés **Z Event**	-	10 294 402	0	0		10 294 402	10 294 402
TOTAL FONDS DÉDIÉS ACF FRANCE	**4 581 393**	**13 924 468**	**1 606 284**	**2 802 982**	**0**	**14 096 595**	**11 002 345**

(en euros)	01.01.2021	Augmentation	Utilisation		Transfert	31.12.2021	
			sur affectation de l'année	sur collectes des exercices antérieurs		Montant total	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux dernières années
		Collecte	Dépenses	Dépenses			
FONDS DÉDIÉS ACF ESPAGNE							
Fonds dédiés **Guatemala**	145	0	0	0		145	145
Fonds dédies **Mali/mission**	2 959	100	0	0		3 059	3 059
Fonds dédiés **Niger/mission**	1 000	0	0	0		1 000	1 000
Fonds dédiés **Palestine**	45	11 977	0	0		12 022	12 022
Fonds dédiés **Philippines**	790	160	0	0		950	950
Fonds dédiés **Sénégal**	256 712	402	0	25 000		232 114	232 114
Fonds dédiés **Syrie**	2 530	0	0	0		2 530	2 530
Fonds dédiés **Colombie**	845	1 000	0	0		1 845	1 845
Fonds dédiés **Mauritanie**	120	0	0	0		120	120
Fonds dédiés **Liban**	92 666	27 960	0	92 666		27 961	27 961
Fonds dédiés **Venezuela**	0	100	0	0		100	100
TOTAL FONDS DÉDIÉS ESPAGNE	**357 812**	**41 699**	**0**	**117 666**	**0**	**281 845**	**281 845**
FONDS DÉDIÉS ACF ÉTATS-UNIS							
Fonds dédiés **Ouganda**	1 345	0	0	0		1 345	1 345
Fonds dédiés **Sud Soudan**	21 894	1 536	0	21 893		1 537	1 537
Fonds dédiés **Éthiopie**	229 798	600	0	193 008		37 390	37 390
Fonds dédiés **Haïti**	40 309	13 816	0	40 309		13 816	13 816
TOTAL FONDS DÉDIÉS ÉTATS-UNIS	**293 425**	**15 952**	**0**	**255 210**	**0**	**54 168**	**54 088**
TOTAL FONDS DÉDIÉS	**5 232 629**	**13 982 119**	**1 606 284**	**3 175 858**	**0**	**14 432 607**	**11 338 278**

NOTE 10 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La variation des « *Provisions pour risques et charges* » depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en euros)	Total au 01.01.2021	Dotations	Reprises		Total au 31.12.2021
			Provisions utilisées	Provisions non utilisées	
Risques généraux liés à l'activité	10 396 120	6 236 729	861 085	5 414 033	10 357 730
Provision pour risques et charges	6 192 524	1 962 442	861 085	1 278 327	6 015 555
dont risques inélligibles	*3 562 709*	*1 562 994*	*726 153*	*701 679*	*3 697 870*
Provision pour risques divers	4 203 596	4 274 286			4 342 176
Risque de change	7 785 417	3 662 073	7 785 417	-	3 662 073
Provisions pour charges donations		22 667			22 667
TOTAL PROVISION RISQUES & CHARGES	**18 181 536**	**9 921 469**	**8 646 502**	**5 414 033**	**14 042 470**
Dont dotations et reprises d'exploitations financières exeptionnelles		9 921 469	8 646 802	5 414 033	0

▶ ***Provisions pour risques généraux liés à l'activité***

Les provisions pour « *risques généraux liés à l'activité* » concernent des litiges ou évènements liés à l'activité d'ACF au cours de l'année d'exercice (dotation) ou d'exercices antérieurs (report) et susceptibles de générer des charges au cours des exercices ultérieurs. La comptabilisation des provisions permet d'anticiper le règlement financier des risques identifiés et d'imputer ce règlement au résultat de l'exercice au cours duquel le risque a été généré. Les reprises de provisions neutralisent ensuite la charge ultérieure lorsque la provision est « *utilisée* », ou génèrent un résultat « *exceptionnel* » lorsque le risque n'est finalement pas avéré (provision non utilisée).

La provision pour risques et charges sur activité se rapporte à l'ensemble des risques liés à l'activité d'ACF. La dotation 2021 s'élève à 1 962 K€ et se compose essentiellement de :

- Risques suite à des audits bailleurs : + 1,6M€
  - Dotation sur Audit Nigéria + 0,3M€
  - Dotation sur Audit Pakistan + 0,3M€
  - Dotation sur Audit RDC + 0,2M€
  - Dotation sur Audit Burkina Faso + 0,2M€
  - Dotation sur Audit Cameroun + 0,2M€

- Risques fiscaux : + 0,3M€ essentiellement en Afghanistan (+ 0,2M€).

La provision pour risques divers se rapporte essentiellement à la provision « NICRA » (Negociated Indirect Cost Rate Agreement) qui s'élève à 4,3M€. La reprise sur provision NICRA a été comptabilisée suite aux close-out réalisés en 2021 sur les contrats des années 2018 à2019.

Le NICRA est le taux utilisé pour la valorisation des coûts de structure chargés sur les contrats signés avec le gouvernement américain. À la signature du contrat, le dernier taux validé est utilisé puis ce taux est actualisé chaque année sur la base du ratio frais de structure / volume d'activité de l'association. Actuellement il y a un délai de 2 ans entre la signature d'un contrat et la validation définitive du taux par le gouvernement américain.

La provision comptabilisée en 2021 couvre donc le montant que devra rembourser ACF France à USAID dans le cas où le NICRA contractuel serait supérieur au NICRA validé par USAID sur la base des données 2021.

▶ ***Provisions pour risque de change***

À la fin de l'année 2021, les créances et dettes ont été réévaluées au taux de clôture. En particulier la réévaluation des créances bailleurs a généré un écart de conversion actif de 4 841K€ à fin décembre 2021, qui a été provisionné à hauteur du risque estimé de pertes latentes à hauteur de 3 132K€ (7 170K€ en 2020).

Cette provision est évaluée au regard :

- Des caractéristiques opérationnelles et financières des conventions de financement, et en particulier au regard des dépenses futures qui seront réalisées en devise bailleur permettant une couverture naturelle du risque de change.
- Des opérations de couverture mises en place au 31.12.2021 et couvrant les flux futurs de réception de fonds en 2022.

NOTE 11 : DETTES

11.1 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs se détaillent de la manière suivante :

(en euros)	31.12.2021	31.12.2020
Dettes fournisseurs	4 453 477	4 911 016
Factures non parvenues	11 375 359	11 531 895
Autres charges à payer	-	-
TOTAL DETTES FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHÉS	**15 828 836**	**16 442 911**

Ce poste comprend les dettes sur achats liées à l'activité courante de l'Association (les missions sociales, la collecte de fonds et le fonctionnement du siège), les dettes sur immobilisation et les charges à payer sur factures non parvenues siège et missions.

Au 31.12.2021, les factures non parvenues missions représentent un montant de 11,3 M€ (11,5 M€ en 2020). Les factures non parvenues sur dépenses partenaires restent stables et représentent 8,3M€ contre 8,1M€ en 2020. Les Factures Non Parvenues sont comptabilisées en fin d'année lorsque ACF ne dispose pas des rapports financiers validés des partenaires.

11.2 Dettes rattachées à des legs ou donations

(en euros)	31.12.2020	Augmentation	Diminution	31.12.2021
Dettes reçues par legs	333 608	8 940	73 418	296 130

Depuis le 1er janvier 2020, les dettes rattachées à des legs ou donations sont comptabilisées au bilan d'ACF.

À la date d'acceptation, les passifs provenant des legs ou donations sont constitués :

- Des dettes dont le défunt ne s'était pas libéré au jour de son décès
- Des dettes grevant le bien transférées au bénéficiaire de la donation
- De toutes les obligations résultant des stipulations du testateur ou du donateur qu'ACF s'engage à assumer en conséquence de l'acceptation du legs ou de la donation

L'augmentation de ces dettes est justifiée par l'acquisition de 11 nouveaux legs, constitués de 9K€ de dettes diverses. La diminution de 73K€ s'explique principalement par l'apurement de dettes liées à 17 legs (16 acquis avant 2020, et 1 acquis en 2021).

11.3 Dettes fiscales et sociales

(en euros)	31.12.2021	31.12.2020
Personnel & comptes rattachés	607 823	270 146
Provision congés payés et CET	3 644 729	2 933 199
Organismes sociaux et fiscaux	4 980 996	4 346 170
TOTAL DETTES FISCALES & SOCIALES	**9 233 548**	**7 549 515**

L'augmentation des Dettes Fiscales et Sociales (+1,7M€) est essentiellement due à l'augmentation des provisions sur congés payés pour les salariés du siège (+0,9M€) et aux charges sociales associées (+0,5M€). Les salariés ont en effet beaucoup plus utilisé la possibilité, permise dans le cadre de l'accord d'entreprise, d'épargner des jours de congés sur leur compte épargne temps suite à l'impact de la crise sanitaire COVID.

11.4 Autres dettes

(en euros)	31.12.2021	31.12.2020
Partenaires - Subventions bailleurs réservées	1 259 551	-
Charges à payer	353 242	651 540
En cours missions (SWAPS)	683 470	648 551
Autres	76 096	175 479
TOTAL AUTRES DETTES	**2 372 360**	**1 475 571**

Le poste Partenaires – Subventions bailleurs reversées se rapporte aux subventions reversées aux partenaires dans le cadre de l'implémentation de programmes opérationnels. En 2020, ACF était en avance de fonds vis-à-vis de ses partenaires. En 2021, les avances versées aux partenaires ont été réduites.

11.5 Dettes sur réseau ACF International

(en euros)	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Dettes sur ACF États-Unis	2 053 862	9 687 594	13 103 849
Dettes sur ACF Royaume-Uni	421 514	871 571	371 670
Dettes sur ACF Espagne	1 530 576	1 998 078	1 425 019
Dettes sur ACF Canada	306 835	881 604	275 313
Dettes sur ACF Inde	34 762		144
TOTAL DETTES SUR LE RÉSEAU ACF	**4 347 549**	**13 438 847**	**15 175 995**

Les dettes sur le réseau ACF (États-Unis, Royaume-Uni, Espagne et Canada) sont constituées de :

- La participation aux frais de fonctionnement, et aux frais administratifs dans les cadres des échanges pays
- La refacturation croisée au coût de revient de personnels expatriés sous contrat avec une entité du réseau et mis à disposition d'ACF pour ses missions

À noter que ce poste n'intègre que les flux financiers entre ACF France et les autres membres du réseau, les dettes rattachées à la gestion des contrats bailleurs apparaissent en Avances bailleurs.

La diminution des dettes réseau (- 9,1M€) s'explique essentiellement par l'évolution de la dette d'ACF France envers ACF États-Unis (- 7,6M€).

Les dettes envers ACF États-Unis comprennent :

- Les flux relatifs aux échanges de pays avec ACF États-Unis à savoir le solde de la convention de successeur signée avec ACF États-Unis suite au transfert de l'ensemble des pays et les frais administratifs reversés (Overheads) pour l'ensemble des pays transférés pour un total de 15 K€ (2 273 K€ en 2020 soit une baisse de 2,3 M€).
- Aux flux relatifs aux transactions courantes entre ACF France et ACF États-Unis à savoir :
  - Différence entre les sommes reversées par ACF France pour l'exécution des contrats bailleurs signés par ACF France et les dépenses effectivement engagées par ACF États-Unis à fin 2021 pour un montant total de 660 K€.
  - Aux refacturations de salaires, achats logistiques et projets ACFIN transverses pour un montant total de 291K€.

11.6 Échéances des dettes

(en euros)	Total au 31.12.2021	Échéance	
		< 1 an	> 1 an
Dettes fournissseurs & comptes rattachés	15 828 836	15 828 836	
Dettes sur legs et donations	269 130	8 940	260 190
Dettes fiscales & sociales	9 233 549	9 233 549	
Autres dettes	2 372 360	2 372 360	
Dettes sur réseau international ACF	4 347 548	2 914 138	1 433 410
TOTAL	**32 051 421**	**30 357 822**	

Les dettes à plus d'un an envers le réseau ACF IN se rapportent à la dette envers ACF Espagne dans le cadre de deux projets débutés en 2020.

11.7 Instruments financiers

En juillet 2021, ACF a fait évoluer sa stratégie de couverture de change afin de réduire son exposition aux risque de change sur ses créances en devises. À ce titre, l'association a mis en place des instruments couvrant les flux d'encaissement attendus des bailleurs sur les devises principales : USD, GBP et SEK.

La stratégie de couverture mise en place repose sur des couvertures fermes à horizon 1 an maximum via des ventes ou achats à terme, des achats ou ventes spot, des tunnels d'options symétriques prime zéro.

Les instruments financiers à terme mis en place ont été comptabilisés selon les modalités suivantes :

- Application du Principe de symétrie entre la reconnaissance de l'opération couverte (encaissement des créances) et l'effet de couverture (gains / pertes de l'opération de couverture).
- À l'enregistrement de la créance, celle-ci est comptabilisée au cours du jour et en date de clôture, l'ensemble des créances sont réévaluées au taux de clôture en contrepartie d'un écart de conversion actif en cas de perte de change latente ou écart de conversion passif en cas de gain de change latent. Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risques.
- Certaines créances en devises font l'objet de couvertures de change telles que mentionnées ci-dessus (ces couvertures étant adossées aux créances par devise et par maturité) ou de couvertures « *naturelles* » dans les cas où des dépenses futures dans la même devise sont attendues à des maturités similaires.
- Dans ces cas, la provision n'est constituée qu'à concurrence du risque non couvert.
- Les écarts de conversion actifs relatifs à des créances couvertes par des instruments dérivés ou des dépenses futures dans la même devise tels que décrits ci-dessus sont maintenus au bilan sans provision pour risque et charge.
- Les couvertures adossées suivent le même traitement comptable, avec la reconnaissance d'écarts de réévaluation au bilan à la clôture.
- Au dénouement des couvertures et des flux, les effets de change liés à l'instrument de couverture et à l'élément couvert sont constatés en résultat opérationnel.
- Dans le cas où des couvertures ne sont pas adossées à des créances, ces couvertures sont considérées :
    - Soit comme couvrant des flux futurs à recevoir ; dans ce cas elles sont en engagements hors bilan.
    - Soit comme des sur couvertures sans flux futurs en devises à recevoir ; dans ce cas, elles sont réévaluées au bilan et font l'objet d'une provision en cas de moins-value latente.Au 31.12.2021, les instruments de couverture couvrant les positions ouvertes des créances ont été réévaluées et les différences de réévaluation ont été comptabilisées en instruments financiers en contrepartie d'un compte de régularisation pour un montant total de -190K€.

NOTE 12 : PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

(en euros)	31.12.2021	31.12.2020
Produits constatés d'avance	228 874 171	233 746 878
TOTALE AUTRES CRÉANCES	**228 874 171**	**233 746 878**

Depuis le 1er janvier 2020, les contrats de financements institutionnels qualifiables de « *subventions* » ainsi que les contributions financières ne présentant aucune clause suspensive, sont comptabilisés au crédit d'un compte de produit en contrepartie du débit d'un compte de créance pour la totalité de leur montant à la date de leur notification, correspondant plus précisément à la date de signature du contrat.

Dans le cas de financements bailleurs ou contributions financières pluriannuels, la fraction de la subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice dans

un compte « *Produits comptabilisés d'avance* ». Les produits des subventions pluriannuelles sont constatés au compte de résultat au rythme des dépenses réellement engagées sur l'exercice et éligibles aux contrats de financement.

En l'absence de jalons prescriptifs dans la convention de financement, les produits des subventions pluriannuelles sont constatés au compte de résultat au rythme des dépenses réellement engagées sur l'exercice et éligibles aux contrats de financement. En présence de jalons prescriptifs, les produits des subventions pluriannuelles sont constatés conformément à ces jalons et la part non consommée de l'exercice est comptabilisée en fonds dédiés.

La fraction de la subvention pluriannuelle rattachée à des jalons futurs est inscrite à la clôture de l'exercice dans un compte de « *Produits constatés d'avance* ».

NOTE 13 : ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF

(en euros)	31.12.2021	31.12.2020
Écarts de conversion passif	8 605 538	4 675 485
ÉCART DE CONVERSION PASSIF	**8 605 538**	**4 675 485**

NOTE 14 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Pour rappel, les engagements donnés ou reçus correspondent aux droits et obligations d'ACF au 31.12.2021 ne donnant pas lieu à une écriture comptable et qui, s'ils se réalisent, influent sur la situation patrimoniale de l'association.

▶ ***Engagements donnés***

Compte tenu de la moyenne d'âge des salariés d'ACF, l'impact des provisions pour retraite est considéré comme négligeable et n'a pas été calculé.

ACF France a signé le bail pour les locaux de son siège à Clichy en octobre 2013. L'engagement restant au 31.12.2021 donné jusqu'en Novembre 2022 pour le paiement des loyers et des charges locatives s'élève à 1 002 K€ (1 862K€ en 2020).

▶ ***Engagements reçus***

Promesse de don ACF Italie à hauteur de 1M€ au titre de laquelle ACF Italie a versé 400K€ à ACF France en 2021.

▶ ***Instruments financiers***

Le montant nominal des instruments pris au marché au 31.12.2021 s'élève à 40MSEK, 3,5MGBP et 26,05GBP et se décomposent de la manière suivante :

Sens	Type opération	Nature sous jacent	Montant (MSEK)	Valeur marché (EUR)
Vente	Terme	Encaissements futurs	7,5	3 873,5
Vente	Terme	Encaissements futurs	7,5	6 840,1
Vente	Terme	Encaissements futurs	5,0	4 168,1
Vente	Terme	Encaissements futurs	5,0	9 931,0
Vente	Terme	Encaissements futurs	5,0	15 638,0
Vente	Terme	Encaissements futurs	5,0	1 460,7
Vente	Terme	Encaissements futurs	5,0	272,7
			40,0	**42 184**

Sens	Type opération	Nature sous jacent	Montant (MGBP)	Valeur marché (EUR)
Achat	Put	Créance	0,5	63
Vente	Call	Créance	0,5	- 7 623
Vente	Terme	Créance	0,5	- 12 354
Achat	Put	Créance	0,5	386
Vente	Call	Créance	0,5	- 6 518
Achat	Put	Créance	0,5	1 399
Vente	Call	Créance	0,5	- 4 791
Vente	Terme	Créance	0,5	- 7 332
Vente	Terme	Créance	0,5	- 3 722
Vente	Terme	Créance	0,5	- 7 764
			3,5	**- 48 256**

Sens	Type opération	Nature sous jacent	Montant (MUSD)	Valeur marché (EUR)
Achat	Put	Créance	2,5	9
Vente	Call	Créance	2,5	- 22 957
Vente	Terme	Créance	1	1 410
Achat	Put	Créance	1	33
Vente	Call	Créance	1	- 21 082
Vente	Terme	Créance	1,5	- 28 962
Vente	Terme	Créance	0,55	- 14 380
Vente	Terme	Créance	2,55	7 142
Achat	Put	Créance	1,5	4 036
Vente	Call	Créance	1,5	- 12 729
Achat	Put	Créance	2	4 078
Vente	Call	Créance	2	- 26 112
Achat	Put	Créance	2,5	3 308
Vente	Call	Créance	2,5	- 63 908
Vente	Terme	Créance	2	- 21 192
Achat	Put	Créance	2,5	23 373
Vente	Call	Créance	2,5	- 19 967
Vente	Terme	Créance	1,5	- 2 922
Achat	Put	Créance	2,5	23 594
Vente	Call	Créance	2,5	- 20 323
Vente	Terme	Créance	2,5	7 271
			40,55	**- 184 278**

À noter que les couvertures mises en place pour la devise SEK ne sont adossées à aucune créance au 31.12.2021. Les instruments mis en place couvrent les flux futurs à recevoir (encaissements reçus en avril 2022 pour un montant total de 322 MSEK).

NOTE 15 : CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

La valorisation a été établie exclusivement sur les produits livrés en 2021 pour lesquels une preuve de livraison existe sous la forme d'un bon de livraison daté et pour lesquels une valorisation vérifiable est disponible, sous la forme suivante :

- Le prix est fourni par le donateur
- Le prix est établi sur la base d'un dossier d'achat ACF portant sur les mêmes produits et pour la même période que celle à laquelle les dons ont été reçus. Ce dossier d'achat peut avoir été établi par la mission sur le terrain ou par le service achat du siège, sur la base des procédures d'achat en vigueur acceptées par les bailleurs de fonds.
- Le prix est établi sur la base d'une cotation locale ou internationale si le produit n'est pas disponible dans le pays.

Lorsque les deux conditions (preuve de livraison et valorisation vérifiable) sont réunies, les dons en nature sont valorisés. Lorsque l'une des conditions n'est pas remplie, les dons ne sont pas valorisés.

Le détail par Pays (pour le terrain) et par Service (pour le siège) de ces deux types de contribution est le suivant :

(en euros)	2021	2020
Contribution volontaire sur le terrain		
Afghanistan		384 975
Banglasdesh	2 644 331	2 827 003
Myanmar	297 541	338 458
République Démocratique du Congo	399 265	261 871
République Centrafricaine		459 857
Côte d'Ivoire		6 928
Cameroun	36 832	7 980
Nigéria	126 265	1 387 308
Tchad	10 055	85 567
Zimbabwe	38 439	85 991
Contribution volontaire en Nature collectée au siège		
Service Jeunesse	11 807	5 809
Service Partenariat	1 173 195	880 512
Service Délégation	79 260	1 460
TOTAL CONTRIBUTION EN NATURE	**4 821 990**	**6 733 718**

NOTE 16 : INFORMATIONS SUR LES EFFECTIFS ET RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL

▶ *Effectifs, moyenne d'âge et ancienneté*

La variation des effectifs et la ventilation par catégorie sont les suivantes :

Effectif moyen	2021	2020
Salariés en France au siège	337	308
Salariés expatriés sur les missions d'ACF France	284	251
Salariés nationaux sur les missions d'ACF France	3 770	4 409

* Hors contrats en alternance, stagiaires et bénévoles

La moyenne d'âge et l'ancienneté de l'effectif salarié en France ou des expatriés sont les suivantes :

Moyenne d'âge au 31 décembre	2021	2020
Salariés en France au siège	36,3	36,5
Salariés expatriés sur les missions	39,2	39,0

Ancienneté au 31 décembre	2021	2020
Salariés en France au siège	3,8	3,9
Salariés expatriés sur les missions	1,1	2,2

▶ *Rémunérations au siège*

La moyenne mensuelle des salaires bruts au siège (13e mois inclus) au 31 décembre est la suivante :

Salaires bruts moyens au siège (13ème mois inclus) au 31 décembre	2021	2020
10 plus hauts salaires	6 497 €	6 403 €
10 plus bas salaires	2 685 €	2 656 €
Salaire le plus élevé	8 215 €	8 126 €
Salaire le moins élevé	2 391 €	2 365 €
Salaire moyen	3 829 €	3 748 €

	2021	2020
Rémunérations annuelles brutes des trois plus hauts cadres dirigeants	263 314 €	265 482 €

* Inlus les indemnités compensatrices de congés payés et compte épargne temps

Les salariés ne perçoivent aucune rémunération accessoire de type intéressement et/ou participation et ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

Les membres du Comité de Direction bénéficient des plus hautes rémunérations de l'Association. Par ailleurs, le Président et les membres du Conseil d'Administration ne perçoivent aucune rémunération de l'Association mais ont droit au remboursement de leurs frais de représentation selon les procédures en vigueur.

Le montant des frais professionnels remboursés par l'Association aux membres du Comité de Direction au titre de l'exercice 2021 s'élève à 8 K€ (1 K€ en 2020). Le montant des frais remboursés par l'Association aux Administrateurs pour le même exercice s'élève à 13K€ (1 K€ en 2020). L'augmentation des frais en 2021 s'explique par la reprise des déplacements suite à la fin de la crise sanitaire.

NOTE 17 : HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Des honoraires ont été versés au Commissaire aux Comptes en 2021 dans le cadre de sa mission d'audit légal. Les montants des honoraires sont les suivants :

- Honoraires concernant l'audit légal : 125 K€ HT

NOTE 18 : PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021

(en euros)	Au 31.12.2021 (avant affectation du résultat 2021)	Affectation du résultat 2021		Au 31.12.2021 (après affectation du résultat 2021)
		Diminution des fonds propres	Augmentation des fonds propres	
Fonds associatifs	**20 000 000**	**0**	**0**	**20 000 000**
Dont GP	8 508 142	4 122 828		4 385 314
Réserves pour projet associatif dont :	**11 992 882**	**3 362 998**	**3 859 178**	**12 489 062**
Recherche Appliquée	1 072 764	88 634	253 634	1 237 764
Dont GP	*964 721*	*88 634*	*0*	*876 087*
Programmes opérationnels	7 583 118	1 625 697	1 791 877	7 749 298
Dont GP	*3 626 720*	*1 625 697*	*0*	*2 001 023*
Développement international	824 000	770 126	770 126	824 000
Dont GP	*720 899*	*720 899*	*0*	*0*
Développement du Système d'Informations	2 513 000	878 541	1 043 541	2 678 000
Report à Nouveau	**0**			**0**
TOTAL	**31 992 882**	**3 362 998**	**3 859 178**	**32 489 062**
Résultat de l'exercice	**496 180**			**0**
TOTAL FONDS PROPRES	**32 489 062**			**32 489 062**

*GP : Générosité du public

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION ET COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES 2021

NOTES SUR LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES ET LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

1ÈRE PARTIE - GÉNÉRALITÉS

- Avec la mise en œuvre du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2018-06 du 5 décembre 2018 modifié, le rapport financier comprend :
  - Un Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) qui synthétise l'ensemble des produits et charges de l'association.
  - Un compte d'emploi annuel des ressources (CER) qui vient préciser l'utilisation de la générosité du public (laquelle inclut dorénavant les dons et legs des particuliers mais aussi le mécénat d'entreprise) que le CROD a isolé dans la colonne « *Dont Générosité du Public* » du tableau des emplois et ressources de l'année.

- Le Compte de Résultat par Origine et Destination et le Compte d'Emploi des Ressources ont été établis en adéquation avec les éléments du Compte de résultat pour donner :
  - Pour le compte de résultat par origine et destination :
    - Une information globale de l'ensemble des emplois et des ressources (colonne 1) de l'exercice
    - L'affectation par emplois des seules ressources collectées auprès du public ainsi que le suivi des ressources collectées antérieurement à l'exercice en cours (colonne 2) conformément aux modalités exposées ci-dessous en 3e partie et validées par le Conseil d'Administration d'Action contre la Faim
  - Pour le compte d'emplois des ressources : ces mêmes informations en ne prenant en compte que la générosité du public et en faisant un état du solde de générosité au passif de l'association

Les charges ou emplois sont ventilés, à partir de la comptabilité analytique de l'Association, dans trois rubriques d'emploi qui sont les Missions Sociales, les Frais de Recherche de Fonds et les Frais de Fonctionnement. Les ventilations entre rubrique ont été validées par le Conseil d'Administration d'Action contre la Faim :

- La très grande majorité des coûts est affectée directement à l'une des rubriques à partir de la comptabilité analytique. Les coûts directs sont ainsi affectés aux services et activités concernés.
- Néanmoins, certaines dépenses sont liées à des actions qui peuvent être rattachées à plusieurs rubriques de charges (ou d'emplois). Dans ces cas particuliers, ces charges indirectes sont alors ventilées entre les différentes rubriques. Cette ventilation concerne les dépenses suivantes :
  - Les frais de suivi, de gestion administrative et de recrutement des ressources humaines du siège sont ventilés sur les différentes rubriques en fonction du nombre, prévu au budget annuel, de collaborateurs permanents du siège directement affectés à chaque type d'emplois.
  - Les frais liés à la gestion comptable et au développement des procédures et outils financiers sont imputés pour moitié en support aux opérations et pour moitié en frais de fonctionnement
  - Les coûts des Directions Logistique, Ressources Humaines, Administrative et Financière et de la Communication et du Développement sont ventilés sur les différentes rubriques en fonction du nombre, prévu au budget annuel, de collaborateurs permanents des départements concernés et affectés à chaque type d'emplois .
  - Les frais généraux du siège (loyers, fluides, entretien, gardiennage, ménage, photocopieurs,

affranchissements...) sont ventilés sur les différentes rubriques en fonction du nombre, prévu au budget annuel, de collaborateurs permanents du siège affectés à chaque type d'emplois.

Par ailleurs, la Course contre la Faim étant un événement pédagogique qui vise notamment à sensibiliser les jeunes aux questions de la faim dans le monde, les frais d'organisation sont imputés pour moitié dans les dépenses de sensibilisation du public et pour moitié en frais de recherche de fonds. Il en va de même pour les frais d'animation des délégations qui jouent un rôle à la fois de collecte de fonds et de sensibilisation au mandat d'ACF.

2E PARTIE – LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2021

A- PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 2021		Exercice 2020	
		Dont générosité du Public		Dont générosité du Public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Poduits liés à la générosité du public	**53 525 674**	**53 525 674**	**40 538 482**	**40 538 482**
1.1 - Cotisations sans contrepartie	**8 734**	**8 734**	**9 450**	**9 450**
1.2 - Dons, legs, mécénat	**50 260 998**	**50 260 998**	**38 881 959**	**38 881 959**
- Dons Manuels	42 950 335	42 950 335	33 465 980	33 465 980
- Legs, donations et assurances-vie	1 934 256	1 934 256	2 574 238	2 574 238
- Mécénat	5 376 407	5 376 407	2 841 741	2 841 741
1.3 - Autres produits liés à la générosité du public	**3 255 941**	**3 255 941**	**1 647 073**	**1 647 073**
2 - Produits non liés à la générosité du public	**11 598 817**		**12 355 064**	
2.1 - Cotisations avec contrepartie	**0**		**0**	
2.2 - Parrainage des entreprises	**0**		**0**	
2.3 - Contributions financières sans contrepartie	**2 936 064**		**1 499 119**	
2.4 - Autres produits non liés à la générosité du public	**8 662 753**		**10 855 945**	
3 - Subventions et autres concours publics	**211 141 560**		**237 931 114**	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	**14 118 359**		**8 673 893**	
5 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	**3 175 858**	**3 175 858**	**4 209 809**	**4 209 809**
TOTAL	**293 560 267**	**56 701 532**	**303 708 361**	**44 748 291**
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales	**244 275 562**	**34 692 855**	**268 132 390**	**35 062 074**
1.1 - Réalisées en France	**3 818 007**		**3 509 299**	
Actions réalisées par l'organisme	3 818 007		3 509 299	
Versements à un organisme central à d'autres organismes agissant en France	0		0	
1.2 - Réalisées à l'étranger	**240 457 556**		**264 623 091**	
Actions réalisées par l'organisme	220 309 030		242 519 764	
Versements à un organisme central à d'autres organismes agissant à l'étranger	20 148 526		22 103 327	
2 - Frais de recherche de fonds	**15 920 221**	**15 618 053**	**13 714 804**	**13 236 358**
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	**15 212 305**		**12 848 344**	
2.2 - Frais de recherche d'autres ressources	**707 916**		**866 460**	
3 - Frais de fonctionnement	**10 545 235**	**0**	**10 855 663**	**0**
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	**9 947 233**		**15 190 910**	
5 - Impôts sur les bénéfices	**0**		**0**	
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	**12 375 836**	**12 375 836**	**1 615 929**	**1 615 929**
TOTAL	**293 064 087**	**62 686 743**	**309 509 696**	**49 914 361**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**496 180**	**-5 985 212**	**-5 801 335**	**-5 166 070**

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2021		Exercice 2020	
		Dont générosité du Public		Dont générosité du Public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	**1 264 263**	**1 264 263**	**887 781**	**887 781**
- Bénévolat	82 705		7 270	
- Préstations en nature	1 181 557		880 512	
- Dons en nature	0		0	
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public	**0**		**0**	
3 - Concours publics en nature	**3 557 728**		**5 845 937**	
- Prestations en nature				
- Dons en nature				
TOTAL	**4 821 990**	**1 264 263**	**6 733 718**	**887 781**
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	**4 589 382**	**1 031 654**	**5 845 937**	
- Réalisées en France	1 031 654	1 031 654	0	
- Réalisées à l'étranger	3 557 728		5 845 937	
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	**232 609**	**232 609**	**880 512**	**880 512**
3 - Contributions volontaires aux frais de fonctionnement	**0**		**7 270**	**7 270**
TOTAL	**4 821 990**	**1 264 263**	**6 733 718**	**887 781**

A. LES CHARGES

Les différentes rubriques de charges comprennent à la fois les charges externes (achats, honoraires, déplacements…) et les salaires des personnels affectés à ces rubriques.

A.1 Missions sociales

Nos missions sociales sont définies dans les statuts de l'Association et explicitées dans son projet associatif. Elles ont pour but de sauver des vies en éliminant la faim par des actions concrètes dans les domaines suivants : la prévention, la détection et le traitement de la sous-nutrition ; en particulier pendant et après les situations d'urgence liées aux conflits et aux catastrophes naturelles. La réponse apportée à la lutte contre la faim s'articule autour de différents domaines d'expertises : nutrition et santé ; sécurité alimentaire ; eau assainissement et hygiène, santé mentale genre et protection ; plaidoyer, gestion des risques et désastres ; recherche.

Les dépenses affectées aux missions sociales regroupent l'ensemble des charges engagées pour chacune des missions sociales d'ACF en conformité avec son objet statutaire.

A.1.1 – Missions Sociales réalisées en France

▶ ***Actions réalisées directement***

Les actions réalisées en France regroupent les frais liés à l'organisation des manifestations et opérations de sensibilisation du public ainsi que les dépenses de communication et de publicité si elles ne sont pas associées à des appels aux dons.

La mission France avait fortement cru en 2020 du fait de la crise sanitaire. En 2021, la réponse à la crise sanitaire a diminué mais la mission France a continué son développement.

Les autres activités en France sont revenues à leur niveau de 2019 avant les limites de mise en œuvre liées à la crise sanitaire.

(en euros)	2021	2020
Mission France	777 559	860 622
Événements de communication & manifestations	1 181 066	909 612
Communication & publicité	164 231	194 198
Frais d'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation	1 695 150	1 544 868
TOTAL MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES DIRECTEMENT EN FRANCE	**3 818 007**	**3 509 299**

▶ ***Versements à d'autres organismes agissant en France***

Action contre la Faim ne finance aucun organisme en France.

A.1.2 – Missions Sociales réalisées à l'étranger

▶ ***Actions réalisées directement***

Les Missions Sociales réalisées directement à l'étranger se décomposent en quatre postes :

(en euros)	2021	2020
Dépenses opérationnelles	200 008 727	225 151 320
Autres projets opérationnels	3 689 459	1 451 807
Support aux opérations	15 589 194	14 245 539
Personnels expatriés sur missions aux autres sièges	1 021 650	1 671 098
TOTAL MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES DIRECTEMENT À L'ÉTRANGER	**220 309 030**	**242 519 764**

▶ ***Dépenses Opérationnelles***

Le poste « *Dépenses Opérationnelles* » comprend les frais relatifs à la réalisation des programmes sur le terrain : ressources humaines présentes sur le terrain, moyens logistiques et achats de matériels et fournitures (nutrition, hydraulique, santé mentale et médicale et sécurité alimentaire).

(en euros)	2021	2020
Afghanistan	5 185 733	6 820 605
Bangladesh	14 806 369	32 110 792
Projet RESILAC *	6 800 832	4 642 489
Bureau régional Moyen-Orient	75 641	70 212
Burkina Faso	19 450 346	10 216 794
Cameroun	5 843 072	10 837 826
République Centrafricaine	10 103 987	11 569 081
République Démocratique du Congo	30 195 582	19 385 966
Côte d'Ivoire	2 251 138	1 977 182
Éthiopie	0	3 398 607
Irak	9 025 213	9 019 908
Jordanie	3 843 550	8 644 149
Libéria	3 989 762	1 764 946
Libye	854 297	384 450
Madagascar	9 187 599	6 064 029
Mozambique	578 553	27 148
Myanmar	3 689 007	4 353 189
Népal	813 003	785 049
Nigeria	32 656 368	49 570 473
Pakistan	11 964 341	8 688 862
Sierra Leone	1 935 372	1 911 599
Tchad	12 796 759	10 489 612
Yémen	8 636 300	16 974 931
Zimbabwe	2 867 640	2 784 574
Missions fermées et charges diverses	2 458 261	2 658 848
TOTAL DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	**200 008 727**	**225 151 320**

* Projet de Renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des territoires du bassin du Lac Tchad (RESILAC)

Le volume opérationnel a diminué en 2021, avec cependant de fortes variations selon les contextes de chaque région ou pays.

Nos opérations ont été réduites principalement en raison d'enjeux sécuritaires et d'accès, au Nigeria, au Yémen et au Myanmar. Les activités auprès des réfugiés Rohyingas au Bangladesh ont diminué en raison de baisse des financements institutionnels, de même en Jordanie où les fonds disponibles pour des projets humanitaires dans le cadre de la crise syrienne ont fortement baissé.

La mission Madagascar a été très mobilisée dans la réponse à la grande sécheresse dans le Sud du Pays. Enfin, nos réponses au Burkina Faso et en République Démocratique du Congo se sont développées en réponse à l'aggravation de la crise humanitaire dans ces pays.

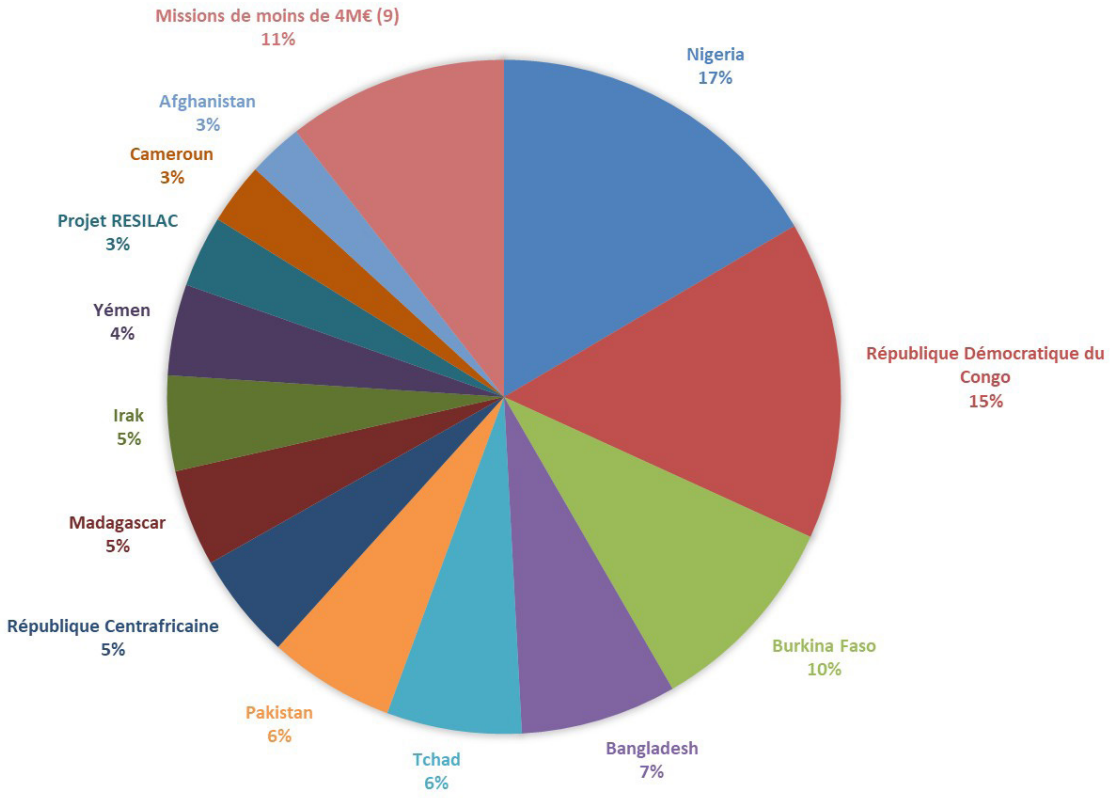

▶ ***Autres projets opérationnels***

Ce poste concerne les projets non directement liés à un pays sur le terrain et financés majoritairement par des bailleurs institutionnels. Il s'agit majoritairement des activités de recherche scientifique et technique ou de plaidoyer qui ont pour objectif d'augmenter et de partager les connaissances à l'international et d'améliorer la qualité des pratiques mises en œuvre au sein des programmes de terrain.

Les volumes des projets financés gérés par le siège augmentent significativement, passant de 1 452K€ à 3 689K€ avec, en particulier de nouveaux projets en santé mentale, protection, nutrition mais surtout Eau et Assainissement où Action contre la Faim a pris le lead d'un projet en consortium du Global WaSH Cluster.

▶ ***Support aux opérations***

Ce poste regroupe les frais directs ou indirects du siège relatifs à la gestion et à l'appui des activités des missions sociales réalisées à l'étranger et notamment :

- Les coûts de suivi, de gestion, de recrutement et de formation des ressources humaines.
- Les coûts d'appui technique aux opérations et notamment l'expertise en nutrition, sécurité alimentaire et eau/assainissement.
- La coordination et le pilotage des programmes par les départements opérationnels.
- Les activités de plaidoyer et de mobilisation.
- La coordination logistique et la gestion des achats pour les missions.
- Les frais liés à la gestion administrative et comptable, le contrôle financier des missions et le contrôle interne.

(en euros)	2021	2020
Gestion des Ressources Humaines	3 500 848	3 243 643
Appui technique aux opérations, recherche scientifique et plaidoyer	3 021 654	2 910 597
Coordination et pilotage des programmes	6 532 081	6 035 909
Coordination logistique	1 328 022	866 554
Gestion administrative et financière, contrôle et audit interne	1 206 590	1 188 835
TOTAL SUPPORT AUX OPÉRATIONS	**15 589 194**	**14 245 539**

En 2021, le volume du « *support aux Opérations* » croit par rapport à 2020 du fait de la fin des contraintes sanitaires en terme de recrutements et de déplacements qui avaient limité l'activité.

▶ ***Personnels expatriés sur missions des autres sièges***
Ce poste comprend le coût des expatriés affectés sur des missions gérées par un autre siège du réseau international (le coût est pris en charge et est compensé par un produit affecté aux missions sociales). Le montant est de 1 021K€ en 2021 (vs 1 671K€ en 2020)

▶ ***Versements à un organisme central ou d'autres organismes***
Ce poste comprend les donations, les subventions et les accords financiers entre ACF France et le réseau international.

(en euros)	2021	2020
Soutien au Réseau International	958 481	2 326 276
Subventions pour le financement de programmes des autres sièges	19 190 044	19 777 050
VERSEMENT À UN ORGANISME CENTRAL OU D'AUTRES ORGANISMES	**20 148 526**	**22 103 327**

Le soutien au réseau est en décroissance car le partage des frais de gestion lié à l'échange de pays entre ACF France et ACF États-Unis est terminé.

Les volumes de subventions délégués au réseau sont essentiellement dus au bailleur suédois (cf. *Partie B.3 Subventions*) dont ACF France est l'interlocuteur mais dont les fonds sont ensuite transférés aux autres sièges opérationnels pour la mise en œuvre de leurs programmes (18,3M€ en 2021 vs 19,4M€ en 2020).

A.2 – Frais de recherche de fonds

Cette rubrique regroupe l'ensemble des dépenses engagées pour collecter les dons notamment d'origine privée. Toutes les charges relatives à des campagnes de collecte de fonds engagées au cours d'un exercice sont rattachées à cet exercice.

A.2.1 – Frais d'appel à la générosité du public

(en euros)	2021	2020
Frais d'appel de dons	8 380 108	6 965 864
Frais de manifestations	117 725	121 843
Gestion des campagnes & traitement des dons	5 434 029	4 748 671
Frais de recherche de mécénat	1 280 443	1 011 966
FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	**15 212 305**	**12 848 344**

Les trois premières catégories regroupent l'ensemble des frais relatifs aux appels de dons auprès du grand public : charges directes des opérations (marketing direct, legs, Course contre la Faim pour moitié), frais de suivi et de gestion des campagnes et coûts de traitement des dons. La croissance des coûts en 2021 est liée aux investissements pour développer les dons par prélèvements automatiques mais aussi à la reprise des activités limitées en 2020.

Les frais de recherche de mécénat comprennent les dépenses effectuées en vue de récolter des fonds auprès des entreprises.

A.2.2 – Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Depuis 2017, Action contre la Faim France centralise les coûts de l'unité s'occupant de la recherche de subventions et des relations avec les bailleurs institutionnels. Pour cela, Action contre la Faim France est soutenue financièrement par l'ensemble du réseau.

Au 31.12.2021, les frais de recherche de subventions s'élèvent à 708 K€ (866K€ en 2020). La diminution est due à l'obtention de financement du bailleur suédois pour la gestion de son périmètre.

A.3 – Frais de fonctionnement

Cette rubrique regroupe les frais relatifs au fonctionnement de la structure et des services généraux du siège d'ACF, aux systèmes d'information ainsi que les charges financières et les charges exceptionnelles.

(en euros)	2021	2020
Coûts de structure & des services généraux du siège	8 198 450	7 993 061
Frais financiers	2 217 239	2 855 885
Charges exeptionnelles	129 545	6 717
TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**10 545 235**	**10 855 663**

Les charges financières se rattachent majoritairement aux pertes de change sur flux financiers des opérations de couvertures à hauteur de 1,6M€. Ces charges doivent être analysées au regard des produits financiers qui s'élèvent à 1,8M€ (cf. *B.2.4*).

A.4 – Répartition des charges par destination (colonne 1)

Ce graphique présente le montant de chaque rubrique d'emploi par rapport au total des emplois du Compte de résultat par destinations (hors dotations aux provisions et reports en fonds dédiés de l'exercice).).

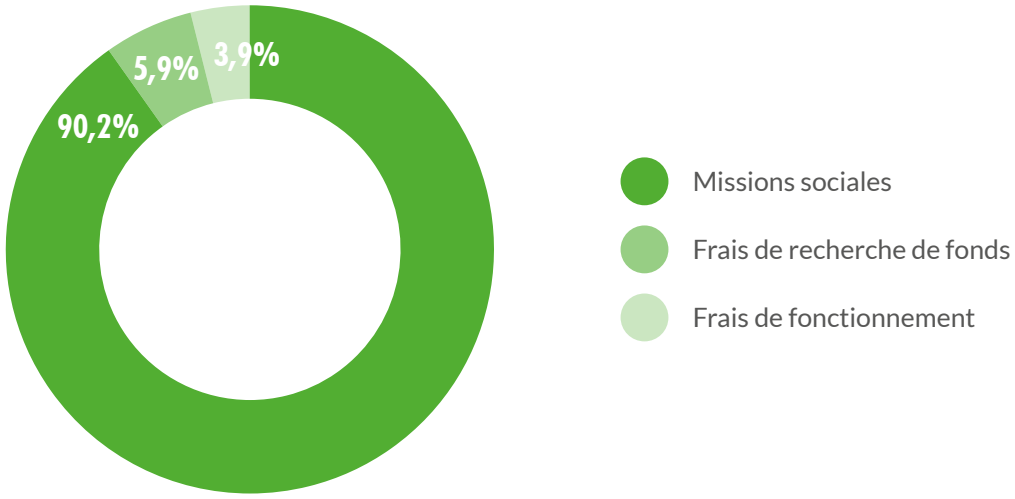

B - LES PRODUITS 2021

Conformément à l'article 432-9 du règlement n°2018-6, les produits de la générosité du public en fonction de la volonté du financeur de les dédier ou nous à des projets définis sont composés comme suit :

Produits dédiés par le tiers financeur à un projet défini et produits non dédiés	Affectés	Non affectés	TOTAL
Dons manuels	9 211 458	33 738 877	42 950 335
Legs, donations et assurances-vie		1 934 256	1 934 256
Mécénat	3 719 373	1 657 035	5 376 407
Autres produits liés à la générosité du public	1 036 965	2 218 977	3 255 941
GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	**13 967 795**	**39 549 145**	**53 516 940**

B.1 – Produits liés à la générosité du public

Ces produits correspondent à l'ensemble des dons des particuliers et des entreprises (Mécénat).

▶ ***Z Event***

Le Z Event, ce marathon de streaming caritatif qui réunit chaque année une cinquantaine de streamers en continu sur un week-end, a collecté plus de 10 millions d'euros pour Action contre la Faim du 28 au 31 octobre 2021. Un record ! 7,4 millions d'euros sont comptabilisés en collecte (les dons des particuliers) et 2,9 millions d'euros en mécénat (la vente des t-shirts de l'événement).

Un fonds dédié Z Event a été créé et permet une traçabilité de l'utilisation des dons. Ces dons sont utilisés pour soutenir plusieurs de nos programmes qui ont des besoins de financement ou qui se trouvent dans des contextes difficiles comme des conflits ou des problèmes d'accès humanitaires. Vous trouverez ci-dessous le tableau récapitulatif des projets financés grâce aux dons du Z Event au 30 avril 2022.

L'enveloppe « *urgences* » permet de débloquer très rapidement des fonds pour pouvoir lancer des programmes sans attendre les dons des particuliers ou des bailleurs institutionnels en cas d'urgence majeure (conflit, catastrophe naturelle par exemple).

L'enveloppe « *contextes complexes* » permet de poursuivre les activités dans des zones à risque sécuritaire élevé pour lesquels les coûts d'intervention sont plus chers (par exemple, volonté pour des questions d'indépendance d'être présents en Irak, Libye ou Yémen dans les deux zones en conflit pour ne pas favoriser l'une ou l'autre des parties aux combats, impliquant des coûts supplémentaires pour être dans les deux zones en ressources humaines, locaux, transport etc.).

L'enveloppe « *risque de cofinancements* » permet de pouvoir obtenir des fonds de bailleurs institutionnels qui demandent à ACF d'apporter une partie du financement des programmes, ce qui entraîne un fort effet de levier sur les financements disponibles pour les programmes.

Région / Pays	Description	Montant financement Z Event
	Enveloppe dédiée	**2 565 879,94 €**
	Enveloppe dédiée pour des réponses d'Urgence	200 000,00 €
	Enveloppe dédiée contextes complexes	1 056 608,00 €
	Enveloppe risques cofinancement	1 309 271,94 €
	Projets identifiés en cours	**7 715 728,00 €**
Bangladesh	Délivrance de soins de première nécessité, amélioration du bien-être des ménages/réfugiés les plus vulnérables de Cox-Bazar	1 000 000,00 €
Burkina Faso	Contribution à la sécurité nutritionnelle par l'amélioration de la prise en charge des victimes de la sous-nutrition (développement d'actions préventives et politiques publiques adéquates)	159 280,00 €
Burkina Faso	Programme de diversification de la production et amélioration nutritionnelle dans la région des Hauts-Bassins	260 209,00 €
Myanmar	Réponse d'urgence en matière d'hygiène/eau/assainissement et santé mentale/soins auprès de personnes déplacées dans la Région de Sagaing	250 000,00 €
République Démocratique du Congo	Projet de recherche sur la prise en charge nutritionnelle d'urgence d'enfants malnutris	73 705,00 €
République Centrafricaine	Appui et renforcement du système de santé à Bangui en République Centrafricaine	510 000,00 €
République Centrafricaine	Projet d'appui à la relance agricole et à la filière semencière en République Centrafricaine	451 032,00 €
République Centrafricaine	Réponse d'urgence aux communautés affectées par des crises en République Centrafricaine	264 883,00 €
Côte d'Ivoire	Accompagnement de jeunes entrepreneurs en agriculture urbaine et biologique	165 000,00 €
Côte d'Ivoire	Renforcement et préparation de la mission Côte d'Ivoire	143 000,00 €
Irak	Amélioration de la sécurité alimentaire à Basra par la promotion d'une agriculture durable	400 000,00 €
Jordanie	Eau/Hygiène/Assainissement dans le camp d'Azraq	700 000,00 €
Cameroun	Projet d'appui en santé primaire, santé mentale et nutrition dans le département du Logone et Chari	250 000,00 €
Lybie	Eau et promotion de hygiène dans l'Est de la Libye	192 000,00 €
Madagascar	Contribution à la sécurité nutritionnelle par l'amélioration de la prise en charge des victimes de la sous-nutrition (développement d'actions préventives et politiques publiques adéquates)	114 687,00 €
Madagascar	Projet d'appui à la résilience et aux réponses aux crises dans le sud ouest de Madagascar	59 518,00 €
Moyen-Orient	Support spécial contextes complexes auprès de certains bureaux pays d'ACF au Moyen-Orient (Yemen, Irak, Libye, Jordanie)	800 392,00 €
Mission France	Mise en place de la stratégie d'intervention 2021-2025	330 000,00 €
Mission France	Améliorer le bien-être des personnes exilées affectées directement ou indirectement par la crise ukrainienne (Ile-de-France)	110 000,00 €
Nepal	Renforcement des moyens de subsistance par la promotion de la culture d'espèces négligées	150 000,00 €
Pakistan	Programme pour l'amélioration de la nutrition dans la Région du Sindh	34 476,00 €
Sierra Leone	Promotion du potentiel de la chaîne de valeur de l'arachide dans le district de Moyamba	330 000,00 €
Sierra Leone	Renforcement des systèmes de santé en Sierra Leone	200 000,00 €
Yémen	Support nutrition et santé au Yemen	205 000,00 €
Yémen	Réduction de la malnutrition et la morbidité au Yémen (visant spécifiquement femmes/enfants)	184 519,00 €
Zimbabwe	Renforcement de la chaîne de valeur de la volaille pour la diversification des moyens de subsistance des habitants des districts de Chiredzi et de Mwenezi	190 000,00 €
Burkina Faso	Programme intégré de diversification de la production et d'amélioration nutritionnelle dans la région des Hauts-Bassins	173 012,00 €
Libéria	Renforcement des systèmes de santé au Liberia	15 015,00 €

B.1.1 – Cotisation sans contrepartie

Les cotisations correspondent aux frais d'adhésion à l'association. Elles représentent 8 734 € en 2021.

B.1.2 – Dons, legs et Mécénat

B.1.2.1 Les dons

(en euros)	2021	2020
Dons manuels non affectés	33 738 877	32 896 540
Donc manuels affectés	9 211 458	569 441
TOTAL DONS COLLECTÉS	**42 950 335**	**33 465 980**

La collecte auprès des particuliers a augmenté de plus de 28% en 2021. La majeure partie de cette croissance est affectée et liée à la collecte lors de l'événement Z Event (7,4M€) mais aussi aux collectes importantes pour l'Afghanistan et Madagascar.

B.1.2.2 Les legs

Conformément à l'article 431-8 du Règlement ANC n°2018-06, le montant des legs (dans le CROD mais aussi dans le compte de résultat) à considérer est de 1 934K€ puisqu'il est composé des éléments comptables suivants :

	2021	2020
Produits	**Montant en €**	**Montant en €**
Montant perçu au titre d'assurance-vie	875 666	610 937
Montant de la rubrique de produits «Legs ou donations» définie à l'article 213-9	1 339 878	1 184 280
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	477 000	1 345 708
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	1 029 334	2 124 599

Charges	**Montant en €**	**Montant en €**
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	475 141	1 507 592
Dotation au dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	900	25 631
Report en fonds reportés liés au legs ou donations	1 311 581	1 158 063
SOLDE DE LA RUBRIQUE	**1 934 256**	**2 574 238**

B.1.2.3 Le mécénat

(en euros)	2021	2020
Mécénat et partenariats non affectés	1 657 035	1 283 088
Mécénat et partenariats affectés	3 719 373	1 558 653
AUTRES FONDS PRIVÉS	**5 376 407**	**2 841 741**

Les principales variations par rapport à 2020 sont liées à la reprise de quelques challenges entreprises mais surtout à l'organisation de l'évènement de collecte Z Event qui a généré près de 2 862K€ de mécénat affectés à nos missions.

B.1.3 – Autres produits liés à l'appel à la générosité du public

(en euros)	2021	2020
Course contre la Faim et délégations non affectés	942 673	89 155
Partenariats	876 304	1 165 582
Quote part de générosité du public reçue d'autres Organismes	400 000	0
Autres produits liés à la générosité du public non affectés	**2 218 977**	**1 254 737**
Course contre la Faim et délégations affectés	854 384	84 301
Autres manifestations	182 580	308 035
Autres produits liés à la générosité du public affectés	**1 036 965**	**392 336**
TOTAL AUTRES PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	**3 255 941**	**1 647 073**

Ce poste regroupe l'ensemble des dons privés collectés lors de manifestations (Course contre la Faim par exemple) ou dans le cadre de produits solidaires (l'opération " *Je dej', Je donne* ").

L'augmentation de la collecte est liée à l'organisation de la Course contre la Faim qui avait été annulée en 2020 du fait de la crise sanitaire.

B.2 – Produits non liés à la générosité du public

B.2.1 – Cotisation avec Contrepartie : Non concerné

B.2.2 – Parrainage d'entreprise : Non concerné

B.2.3 – Contribution financière sans contrepartie

Les contributions financières sans contrepartie correspondent à des versements issus de la fondation Gates mais aussi des associations du réseau.

Elles s'élèvent à 2 936K€ en 2021 (contre 1 499K€ en 2020). Cette augmentation est liée au développement de l'utilisation de fonds issus du réseau, notamment au Pakistan.

B.2.4 – Autres produits non liés à la générosité du public

(en euros)	2021	2020
Autres produits affectés aux Missions Sociales	5 392 883	4 495 747
Autres produits non affectés aux Missions Sociales	3 084 658	6 356 724
Produits Exceptionnels	185 213	3 474
TOTAL AUTRES PRODUITS	**8 662 753**	**10 855 945**

Les « *Autres produits* » regroupent les ressources non liées à la recherche de fonds privés ou publics. Ils sont distingués en 3 postes :

- Autres produits liés aux missions sociales : il s'agit notamment
  - Des gains de change et produits constatés sur les missions
  - Des remboursements de charges liées à nos dépenses en missions sociales (par exemple les personnels expatriés travaillant pour les autres sièges (cf *A.1.2*))
- Autres produits non affectés aux missions sociales de l'association dont les principales composantes sont :
  - Des gains de change et opérations de couverture de change du siège
  - Des Remboursements de charges par des tiers (par exemple le réseau pour l'iDRU cf A.2.2)
- Les produits exceptionnels

B.3 – Subventions et Autres concours publics

Les « *Subventions et autres concours publics* » regroupent l'ensemble des ressources issues de la recherche de fonds publics (Union Européenne, Nations-Unies, États et autres institutions publiques).

Les subventions peuvent être perçues selon deux canaux :

- par le siège d'ACF en France
- ou directement par les missions

(en euros)	2021	2020
Union Européenne - ECHO	25 333 388	21 579 116
Union Européenne - DEVCO	25 968 219	30 481 378
Nations Unies - Unicef	6 116 943	10 994 343
Nations Unies - Autres	8 992 063	19 201 789
Gouvernement américain	50 030 204	53 903 067
Gouvernement français	22 816 334	18 027 707
Gouvernement suédois	32 018 317	30 238 761
Gouvernement britannique	18 036 049	21 203 842
Gouvernement canadien	7 472 552	6 245 328
Gouvernement suisse	2 033 729	4 041 176
Gouvernement allemand	7 834 865	11 939 851
Gouvernement hollandais	299 946	0
Gouvernement Irlandais	1 825 121	1 145 286
Autres gouvernements et institutions publiques	2 363 832	8 929 470
TOTAL SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	**211 141 560**	**237 931 114**

La baisse des fonds bailleurs entre 2020 et 2021 (-27M€) est proche de la baisse de notre volume opérationnel sur la même période (-25M€). L'Union Européenne et les États membres de l'UE restent notre principal financeur, avec en particulier une hausse importante du gouvernement français, d'ECHO et du gouvernement suédois (dont 18,3M€ pour les membres du réseau ACFIN et 13,7M€ pour ACF-France).

Les fonds des gouvernements britannique et américain sont en légère baisse en volume, leur part de nos financements totaux restant cependant stables.

La plus forte baisse concerne les Nations Unies, qui ont fortement réduit leurs financements en particulier au Moyen-Orient, ainsi l'ensemble des financements UNICEF au Yémen se sont arrêtés (-4M€).

Après une très forte croissance entre 2019 et 2020, le gouvernement allemand a réduit ses engagements, en particulier en Afghanistan et au Moyen-Orient. Il est important de noter enfin la hausse du gouvernement canadien, avec la signature en 2021 d'un premier contrat avec GAC Développement.

Les ratios des subventions pour les activités réalisées directement par ACF France (hors versements des fonds du gouvernement suédois à d'autres organismes - à hauteur de 18,3M€) sont présentés ici :

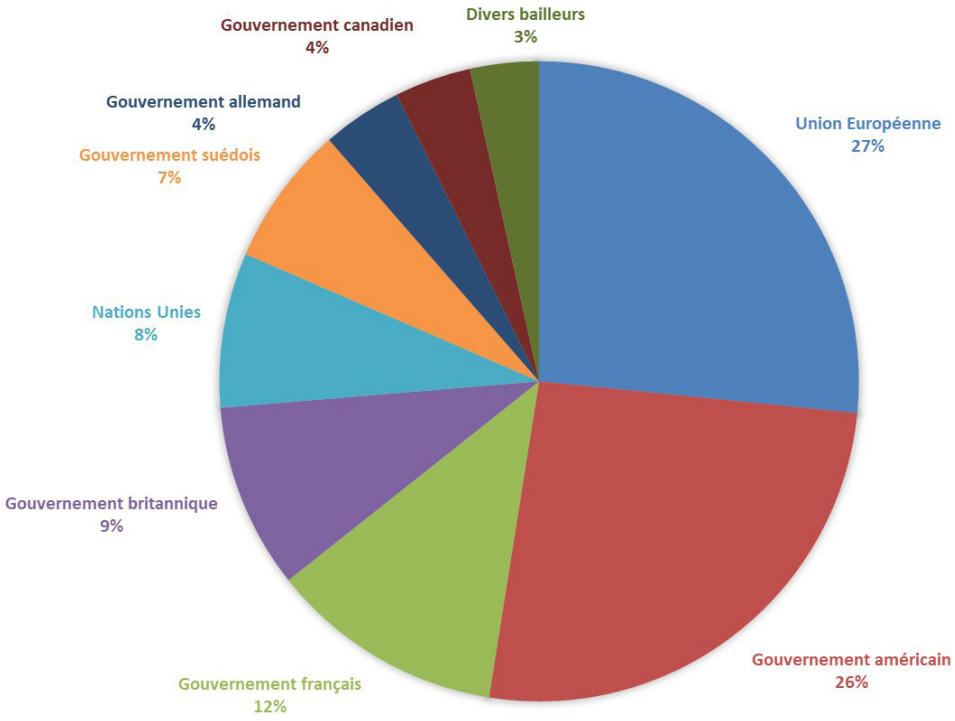

B.4 – Répartition des ressources par origine

Ce diagramme présente le montant de chaque type de ressource par rapport au total des ressources du Compte de résultat par origine et destination (hors reprises sur provisions et utilisation des fonds dédiés antérieurs).

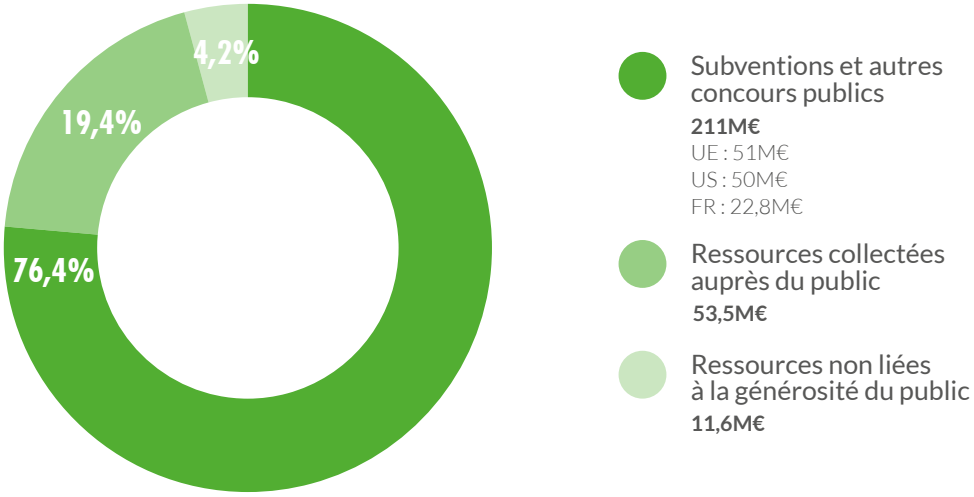

C – LES FONDS DÉDIÉS

Au niveau du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD), nous constatons en « *utilisation des fonds dédiés antérieurs* » l'utilisation des fonds dédiés en lien avec la réalisation de programmes par ACF France sur l'exercice et financés par les fonds dédiés.

Le « *Report en fonds dédiés de l'exercice* » : la différence entre les montants collectés et affectés en 2021 et l'utilisation qui en a été faite au cours du même exercice.

Les comptes de bilan permettent de faire le lien entre les informations communiquées dans l'annexe au bilan et les mouvements présentés dans le CROD.

3E PARTIE – AFFECTATION PAR EMPLOIS/CHARGES DES RESSOURCES/ PRODUITS COLLECTEES AUPRÈS DU PUBLIC ET UTILISÉES SUR 2021

3.1 - Méthode

L'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public est le solde correspondant aux emplois qui n'ont pas été financés par des ressources autres que celles de la générosité publique.

3.2 – Principe d'affectation par emplois des ressources

3.2.1 – Frais de fonctionnement

Les Frais de fonctionnement sont financés dans l'ordre suivant :

- Par les coûts indirects (frais administratifs) facturés aux bailleurs institutionnels dans le cadre de projets
- Au-delà, deux possibilités :
    - Les coûts indirects facturés sont supérieurs aux frais de fonctionnement, le reliquat est alors imputé sur les missions sociales.
    - Les coûts indirects facturés sont inférieurs aux frais de fonctionnement, le solde est financé par les autres fonds privés non affectés (solde après financement des frais de recherche de fonds) et si nécessaire par les ressources provenant de la générosité du public.

3.2.2 – Missions Sociales

Les Missions Sociales sont financées dans l'ordre suivant :

- Par les ressources affectées et utilisées hors coûts indirects facturés (subventions, contributions financières sans contreparties et autres produits affectés aux missions sociales).
- Par le reliquat éventuel des coûts indirects facturés (après affectation sur les frais de fonctionnement).
- Et par la générosité du public.

3.2.3 – Frais de recherche de fonds

Les Frais de Recherche de Fonds sont financés dans l'ordre suivant :

- Par les contributions du réseau international à la Direction des Relations Bailleurs
- Et par la générosité du public.

3.3 – Immobilisations

Toutes les immobilisations acquises pour le siège ont été financées par les ressources collectées auprès du public.

3.4 - Compte d'emploi annuel des ressources

Le Compte d'Emploi des Ressources est une extrapolation, dans le but d'en donner une image plus précise, des informations mentionnées dans la colonne « *dont Générosité du public* » du CROD, lesquelles ont été définies en adéquation avec la méthode d'utilisation des ressources décrites ci-dessus.

Emploi par destination	Exercice 2021	Exercice 2020	Ressources par origine	Exercice 2021	Exercice 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION			**RESSOURCES PAR ORIGINE**		
EMPLOIS DE L'EXERCICE	34 692 855	35 062 074	RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - Missions sociales					
			1 - Ressources collectées auprès du public	53 525 674	40 538 482
1.1 - Réalisées en France	3 818 007	3 266 147			
Actions réalisées par l'organisme	3 818 007	3 266 147	1.1 - Cotisation sans contre-partie	8 734	9 450
Versements à un organisme central à d'autres organismes agissant en France	0	0			
			1.2 - Dons, legs, mécénat	50 260 998	38 881 959
1.2 - Réalisées à l'étranger	30 874 848	31 795 927			
Actions réalisées par l'organisme	30 233 627	30 836 622	- Dons Manuels	42 950 335	33 465 980
Versements à un organisme central à d'autres organismes agissant à l'étranger	641 221	959 305	- Legs, donations et assurances-vie	1 934 256	2 574 238
			- Mécénat	5 376 407	2 841 741
2 - Frais de recherche de fonds	15 618 053	13 236 358			
			1.3 - Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	3 255 941	1 647 073
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	15 212 305	12 848 344	Autres produits liés à la générosité du public affectés	1 036 965	392 336
			Autres produits liés à la générosité du public non affectés	2 218 977	1 254 737
2.2 - Frais de recherche d'autres ressources	405 748	388 014			
3 - Frais de fonctionnement	0	0			
TOTAL DES EMPLOIS	**50 310 908**	**48 298 432**	**TOTAL DES RESOURCES**	**53 525 674**	**40 538 482**
4 - Dotations aux provisions et dépréciation		0	2 - Reprises des provisions		0
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	12 375 836	1 615 929	3 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	3 175 858	4 209 809
Excédent de la générosité du public de l'exercice			Déficit de la générosité du public de l'exercice	5 985 212	5 166 070
TOTAL	**62 686 743**	**49 914 361**	**TOTAL**	**62 686 743**	**49 914 361**
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	13 820 483	19 358 737
			Excédent ou insuffisance de la générosité du public	- 5 985 212	- 5 166 070
			Investissements et désinvestissements nets liés à la généroité du public de l'exercice	- 572 846	- 372 184
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	7 262 425	13 820 483

Contributions volontaires en nature	Exercice 2021	Exercice 2020		Exercice 2021	Exercice 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	1 031 654	0	1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	1 264 263	887 781
- Réalisées en France	1 031 654	0	- Bénévolat	82 705	7 270
- Réalisées à l'étranger	0	0	- Préstations en nature	1 181 557	880 512
			- Dons en nature	0	0
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	232 609	880 512			
3 - Contributions volontaires aux frais de fonctionnement	0	7 270			
TOTAL	**1 264 263**	**887 781**	**TOTAL**	**1 264 263**	**887 781**

En 2021, Action contre la Faim a utilisé 50 310K€ de Générosité du Public pour la réalisation de ses activités et comptabilisé 12 376K€ en fonds dédiés. Cela a été possible grâce aux dons de l'année (53 525K€) mais aussi grâce fonds dédiés existants (3 176K€).

Il est important de noter que la stratégie d'Action contre la Faim d'utiliser la Générosité du Public comme expliquée dans la 3e partie implique une diminution de sa part dans les fonds associatifs. Celle-ci est compensée en partie par la capitalisation des autres produits non utilisés (majoritairement des produits financiers cf. *B.2.4*).

Les fonds dédiés ne sont composés que de générosité du public.

Fonds dédiés liés à la générosité du public	Exercice 2021	Exercice 2020
FOND DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC - EN DÉBUT D'EXERCICE	**5 232 630**	**7 901 509**
(-) Utilisation	3 175 858	4 284 808
(+) Repport	12 375 836	1 615 929
FOND DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC - EN FIN D'EXERCICE	**14 432 608**	**5 232 630**

ACTION CONTRE LA FAIM

DON en CONFIANCE comitecharte.org

© Crédit photo couvertures : Christophe Da Silva pour Action contre la Faim